

L'ARCHER

ENCART 8 PAGES

DU CÔTÉ DES ÉLITES
LISTE DES CLUBS
FORMATION NIVEAU 2
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

**CHAMPIONNAT
D'EUROPE "SENIOR"
ATHENES 2006**

**CHAMPIONNAT
DE BELGIQUE
TIR NATURE**

**CHAMPIONNATS
DU MONDE "JUNIOR"
A MERIDA**



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC

de la F.R.B.T.A., association sans but lucratif.
Site web : <http://www.lfbta.be>

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 18.02.2006

Président - VERSTRAETEN Michel - Privé : 02 / 721.47.88

Woluwedal, 4 bus 21 1932 St Stevens Woluwe

Fax : 02 / 721.47.88 - Courriel : president@lfbta.be

GSM : 0479 / 995.728

Secrétaire général - LEJEUNE Léon - Privé : 055 / 21.50.96

Gefusilleerdlaan, 21 9600 Ronse - Fax : 055 / 21.50.96

Courriel : secretairegeneral@lfbta.be

GSM : 0496 / 452.496

Tresorier - LEMAIRE Pierre Jacques - Privé : 02 / 354.92.81

Rue Mattot, 86 1410 Waterloo - Fax : 02 / 354.92.81

Courriel : tresorier@lfbta.be et pjlemaire@lfbta.be

GSM : 0495 / 927.917

Administrateur responsable de l'arbitrage, règlements et

International - WIGGELEER Patrick - Privé : 02 / 267.56.97

Kasteelstraat, 7 bus 5 1853 Strombeek Bever Fax: 02 / 267.56.97

Courriel : arbitrage@lfbta.be et pwiggeleer@lfbta.be

Administrateur responsable Gestion Sportive et lutte contre

le dopage - FIEVET Daniel - Privé : 02 / 384.12.83

Rue Longchamp, 13 1420 Braine l'Alleud

Fax : 02 / 384.12.83 - Courriel : dfievet@lfbta.be

GSM : 0479 / 83.61.59

Administrateur responsable de la Communication

(Interne et avec les médias)

MILANI Jean-Claude - Privé : 071 / 35.45.52

Rue Wauters, 93 / 2 6041 Gosselies

Fax : 071 / 35.45.62 - Courriel : communication@lfbta.be

et etjcmilani@lfbta.be - GSM : 0478 / 538.163

Administrateur responsable Sport pour tous et de la Jeunesse :

RONSSÉ Marc - Privé : 056 / 22.43.11

Walleweg, 36 8510 Belleghem - Fax : 056 / 22.43.11

Courriel : mronsse@lfbta.be - GSM : 0476 / 521.038

Secrétariat administratif

Clos du Mayeur, 125 4680 Hermée - Tél : 04 / 278.44.42

Courriel : info@lfbta.be - Fax : 04 / 278.44.42

Ouverture du bureau: du Lundi au Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à

18h. Vendredi : de 8h30 à 14h30.

DELEGUÉS PROVINCIAUX

Brabant - DE MAERE Pierre - Ramerstraat, 9, 1760 Roosdaal

GSM : 0497 / 842.409 - Courriel : brabant@lfbta.be

Hainaut - LEJEUNE O'Paul - Privé : 055 / 20.65.15

Rue de Ninove, 24 9600 Renaix

Fax : 055 / 20.65.16 - Courriel : hainaut@lfbta.be

Liège - DELCOMINETTE Guy - Privé : 04 / 263.05.34

Rue André Renard, 38 4430 Ans

Courriel : liege@lfbta.be

Namur - MEUNIER Patrick - Privé : 071 / 74.25.13

Ave du Progrès, 5 5060 Sambreville

Courriel : namur@lfbta.be - GSM : 0475 / 67.81.21

Luxembourg - ROLIN Jacques - GSM : 0496 / 48.85.62

Rue Petit Navarre, 27 6830 Bouillon

Courriel : luxembourg@lfbta.be

AUTRES FONCTIONS

Tir Nature (délégué au -)

VAN VLAENDEREN Michel - Privé : 02 / 672.45.63

Chaussée de Wavre, 1270 - 1160 Bruxelles

GSM : 0472 / 30.53.09 - Courriel : nature@lfbta.be

Directeur Technique - FIEVET Daniel - Privé : 02 / 384.12.83

Rue Longchamp, 13 1420 Braine l'Alleud

GSM : 0479 / 83.61.59

Courriel : directeurtechnique@lfbta.be

CHARGÉS DE MISSION

Site web :

BUGGENHOUT Francis - Privé : 010 / 86.00.67

Rue de Guertechin, 1 1320 Hamme Mille - GSM : 0496 / 262.760

Courriel : fbuggenhout@lfbta.be - webmaster@lfbta.be

RESPONSABLES PROVINCIAUX À L'ARBITRAGE

Brabant - VOLONT Muriel - Privé : 02 / 478.32.16

Rue du Cresson, 4 1020 Bruxelles - Courriel : mvolont@cybernet.be

Hainaut - MILANI Jean-Claude - Privé : 071 / 35.45.52

Rue Wauters, 93 / 2 6041 Gosselies - Courriel : jcmilani@skynet.be

Liège - ENGLEBERT Eric - Privé : 04 / 358.32.22

Parc de la Hayouille, 9 4620 Fléron

Courriel : eric.engagebert@belgacom.net

Luxembourg - ROLIN Jacques - GSM : 0496 / 488.562

Rue du Petit Navarre, 27 6830 Bouillon

Courriel : jacques_rdb@skynet.be

Namur - ROSIÈRE Julien - Privé : 083 / 69.00.46

Rue Haie Collaux, 28 5530 Spontin

Courriel : rosiere.julien@cararamail.be

Nature - WILLEMS Henri - Val de la Brwinne 10 - 4607 Mortroux

04 / 376 72 02 - 0475 / 91 05 31 - h.wil@belgacom.net

CONSEIL DE DISCIPLINE

DE MAERE André - Grote Baan, 150 - 1620 Drogenbos

RAEYMACKERS Christiane - Rue de la Chapelle, 24 - 6210 Villers Perwin

DIELIE Gwenael - Rue de l'Expansion, 9 - 1070 Anderlecht

BODSON Marie - Thérèse - Rue du Petit Navarre, 27 - 6830 Bouillon

CONSEIL DE DISCIPLINE D'APPEL

Brabant - STEURS Daniel - Chaussée de Haecht, 1139 - 1140 Bxl

Hainaut - LEJEUNE Paul - Rue de Ninove, 24 - 9600 Renaix

Liège - TONKA Jean - Rue Emile Vandervelde, 117 - 4624 Romsée

Luxembourg - POSTE A POURVOIR

Namur - VAN KERKHOVE J-L - Rue des Sources, 5 - 5530 Godinne

COTISATIONS ANNUELLES ET AFFILIATIONS

Les coordonnées des nouveaux membres sont à envoyer au secré-

ariat administratif. Les 24 euros de cotisation (quelle que soit le

date d'inscription) ainsi que les 3 euros pour l'achat du passeport

de tir sont à verser au compte : 634 - 7620002 - 45 de la LFBTA.

TAXES - TIRS

Le montant des redevances de tir et des taxes FITA éventuelles,

sont à verser au compte de la LFBTA dans les 15 jours qui suivent

la réception de la note de créance.

Le rappel sera automatiquement majoré de 12,5 euros.

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE TIR À L'ARC - FRBTA

<http://www.belgium-archery.be>

Président - Thierry ZINTZ

Bauwenberg 7 B-1970 Wezembeek-Oppem

thierry.zintz@skynet.be Tel / Fax : +32-(0)2-731.35.95

Mobile : +32-(0)497 / 604.575

Administrateurs : Aerts Kurt, De Schutter Frans, Fievet Daniel,

Lemaire Jacques, Struyf Eric et Wiggeleer Patrick.

Édito

Au lendemain des Fêtes de Fin d'Année, les membres du Conseil d'Administration de la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.

Que cette nouvelle année, qui verra ROI et RST nouveaux portés sur les fonds baptismaux, vous apporte joies et satisfactions dans la pratique du noble art qui est le nôtre.

La rédaction de votre revue « L'Archer » s'associe au conseil d'administration et vous souhaite à tous plaisirs et progrès tout au long de l'an neuf. Cette année encore, l'équipe tentera de vous concocter des numéros attractifs pour cha-

cun d'entre vous, quelle que soit votre discipline de prédilection.

Permettez nous toutefois, en cette période d'émettre le vœu que 2007 sera l'année qui verra se multiplier différentes signatures à apposer à la fin des articles.

Pour le conseil d'administration de la Ligue francophone Belge de Tir à l'Arc, Pour la rédaction de la revue « L'Archer »,

Léon Lejeune
Secrétaire général LFBTA
Editeur responsable de L'Archer

Sommaire 4° TRIMESTRE 2006

En couverture : Nos archers "Junior" à Mérida

LE SITE DU "BLANC CAILLOU"	3
INTERDICTION DE FUMER	4
LES CHARMES DU PAYS "MAYAS"	6/7/8
ACTION SPORT AVANTAGE	9
LES BELGES A ATHENES	10/11
ABA DANS LEUR NOUVELLE SALLE	12
LA SAISON 2007 EN SALLE	22
CHAMPIONNAT 2006	
DE TIR NATURE	24
IL SUFFIT DE VOIR	26
POUR L'AUTRE BOUT	
DE LA LORGNETTE	27
DECOUVERTE	28
LE COIN DE L'ARBITRE	29

INAUGURATION À BRAINE-L'ALLEUD DU SITE DU « **BLANC CAILLOU** »

Un espace vert, bien connu des Brainois, dédié au tir à l'arc

Le samedi 7 octobre, le « Cardinal Mercier Archery » a mis les petits plats dans les grands pour l'inauguration officielle de leur nouveau parcours permanent de « tir en campagne » nature, Field et 3D.

Apéritif dînatoire, stand de matériel, dossier presse, découverte guidée des lieux et le traditionnel discours rien n'est trop beau pour fêter comme il se doit l'aboutissement d'un rêve, n'est-ce pas Guy ... et lorsque le soleil s'invite aux réjouissances, tout est dit.

TOUT !!! la présence des élus locaux, de deux représentants du CA LFBTA et de quelques amis archers impatientes de jeter les ières flèches sur l'une ou l'autre des 21 butes implantées tout au long du talus qui borde le chemin du « Blanc Caillou »- ... ne peut m'empêcher de penser qu'il manque le petit quelque chose pour que la fête soit totale.

Administrateurs LFBTA, chargés de mission LFBTA, représentants des cercles de tir, des cercles de tir voisins ne sont pas légion.

La courtoisie, vantée par les Compagnies d'arc de France et de Navarre, est-elle en passe de disparaître au sein de la grande famille du tir à l'arc contemporain ?

Léon Lejeune

Secrétaire général LFBTA.



INTERDICTION DU FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS AU 1^{ER} JANVIER 2007, LA LOI CHANGE

Au 1er janvier 2007, il sera interdit de fumer dans tout débit de boissons situé dans une enceinte sportive

A l'entrée de chaque établissement, devra figurer un signe d'interdiction de fumer (conforme aux modèles approuvés par le ministre de la santé) afin que toute personne puisse en prendre connaissance.

L'exploitant est responsable du respect des dispositions de l'Arrêté royal du 13 décembre 2005.

Les services d'inspection du Ministère de la Santé sont chargés de son contrôle.

SPORT ET TABAC SONT INCOMPATIBLES

TABAC ET PERFORMANCES SPORTIVES ?

Fumer diminue rapidement la condition physique, entraînant une baisse des performances sportives.

La pratique intensive du sport ne suffit pas à compenser les effets néfastes du tabagisme. Le sport n'est pas un alibi pour fumer.

TABAC ET COLLECTIVITES ?

Le respect et la sportivité invitent à ce que l'on ne fume pas en présence de sportifs.

**ENSEMBLE,
CONTRIBUONS
AU BIEN-ÊTRE
DE CHACUN AVANT,
PENDANT ET APRES
LE SPORT**



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE EN TANT QUE RESPONSABLE D'UN CLUB SPORTIF, D'UNE BUVETTE OU D'UNE CAFETERIA SPORTIVE ?

Vous êtes invités à sensibiliser et motiver vos sportifs, membres et clients afin de contribuer au bien-être de tous en évitant de fumer à l'intérieur des bâtiments.

Vous pourriez proposer aux fumeurs de se déplacer à l'extérieur. Prévoyez un endroit à l'abri des intempéries et de quoi s'asseoir.

Il ne s'agit pas d'exclure les fumeurs, mais de gérer autrement la fumée.

Prévoyez un grand cendrier à l'entrée des installations et affichez le signe d'interdiction annonçant l'entrée dans un espace sans fumée.

Invitez les fumeurs à ne pas fumer en présence d'enfants, d'adolescents ou de non-fumeurs est toujours utile. En effet, bien souvent, les jeunes pensent pouvoir arrêter rapidement s'ils le décident. Arrêter de fumer n'est pourtant pas si facile ...

Placer une affiche de sensibilisation, rédiger un article dans le journal du club, ou encore des avis à déposer sur les tables sont autant d'invitations à changer des habitudes pour offrir un environnement sans fumée pour tous.

L.L.

TAYHON XL

Axe a Axe:

36"

Band:

7 1/2"



BH FS FG FO BL RD

6TX 5TZL

€1150

ECLIPSE

Poignée:

29"

Poids:

1130 GR



BH BL YW OE RD

RSK 25 (L, R) (BK, BL, YW, OE, RD)

€250

TAYHON XL
EDITION SPÉCIALE
COULEUR OR ANODISÉE

TAYHON XL: €1300
6TX 56 ZL

M1 CARBON FOAM TECHNOLOGY



RLW 66 SHORT	H25" >> 66": 24 lbs >> 44 lbs
	H23" >> 64": 26 lbs >> 46 lbs
RLW 68 MEDIUM	H25" >> 68": 24 lbs >> 46 lbs
	H23" >> 66": 26 lbs >> 48 lbs
RLW 70 LONG	H25" >> 70": 24 lbs >> 48 lbs
	H23" >> 68": 26 lbs >> 50 lbs

€515

DISPONIBLES CHEZ TOUS LES REVENDEURS HOYU EN BELGIQUE.



LES CADETS ET JUNIORS SOUS LES CHARMES DU PAYS «MAYAS»

Après 26 heures d'un long voyage, nous voici enfin au pays des sombreros... Bien que la saison des pluies touche à sa fin, l'humidité de l'air est à son paroxysme et dès nos premiers pas en terre mexicaine, nous découvrons ce que « climat tropical » signifie ! Nous sommes le 12 octobre, il est près de 2h du matin, nous sortons de l'espace climatisé de l'aéroport, non sans avoir perdu deux bagages à une escale que subitement, une chape de plomb nous pèse sur les épaules..., sous le poids des valises les mains s'humectent, les tee-shirts s'imbibent et les fronts dégoulinent ...pourtant c'est la nuit noire... voilà un chaud séjour en perspective !

C'est à Mérida au cœur du Yucatan que se sont rassemblées les 51 nations pour participer aux championnats du Monde Juniors et Cadets. 388 archers dont 12 belges se retrouvaient à pied d'œuvre pour une confrontation amicale durant toute une semaine. La délégation francophone était formée de RDJ : Aurore

Vandevoorde ; RHC : Pierre Huin ; CHJ : Laurent Piette, Cédric Rolly, Julien Depoitier

CDC: Sarah Prieels; CDJ : Catheline Dessoy

Sur place, nous profitons d'une excellente organisation qui proposait tout l'encadrement nécessaire à la réussite d'un tel événement. Dans chaque hôtel, un jeune étudiant délégué de la compétition, prodiguait conseils et tous renseignements utiles à date et à heure. Le transport de l'hôtel au terrain était prévu à la demande et hormis la cuisine du soir quelque peu déficiente, on ne peut que féliciter ces organisateurs ! Ils nous ont offert une cérémonie d'ouverture digne d'un grand événement sportif.

Après trois journées consacrées à l'entraînement, Laurent récupère enfin son arc et dès le lendemain, les choses sérieuses débutent par une FITA de qualification.

QUALIFICATIONS

Hormis un 90 mètres un peu en deçà de son niveau, Laurent telle une force tranquille, ne se laissant jamais prendre par une quelconque forme de stress, remonte le classement au fil des distances et des volées pour finir les qualifications à une superbe 6ème place qui augure une suite de concours très positive.

Julien débute comme à son habitude par un mauvais 90 mètres mais aucunement déstabilisé par la chose, il commence une lente remontée au fil des autres distances pour terminer en fanfare en réalisant le troisième score au 30 mètres avec 357 sur 360. Il termine ces qualifications à une confortable 16ème place

Cédric subit une grande pression et il désire suivre ses copains au plus haut niveau. Il se met trop de stress et il ne parvient pas à produire son meilleur tir. Il commet trop d'erreurs qui ne lui permettent pas de monter au classement. L'envie de bien faire est trop grande et à force de chercher le 10, il

n'y parvient pas. Il réalise une petite prestation et signe la 29ème place des qualifications.

Durant toute cette compétition, Pierre fait la difficile découverte du monde international. Qualifié in extremis pour participer à son premier grand championnat, il tente de se surpasser pour offrir le meilleur de lui-même. Dans le vent, il débute correctement sa première journée pour la terminer aux environs de la 45ème place. Dès le lendemain, l'envie de mieux faire est trop grande et il poursuit sa descente pour terminer à la 54ème place du classement. Cependant, sa présence permet à l'équipe constituée de deux autres archers néerlandophones de se classer en 5ème place de ce concours.

Sarah entre difficilement dans la compétition et prend un mauvais départ lors de son 60 mètres. Un peu trop précipitée, elle ne prend pas le temps de jauger le vent et se laisse parfois surprendre par une rafale. Petit à petit, tout au long des autres distances, elle se calme et ses points s'en ressentent positivement... Elle parvient finalement à se classer à la 15ème place à l'issue des qualifications.

Catheline entre très bien dans la compétition malgré un stress débordant ! Malheureusement, en fin des 70 mètres une remarque inappropriée lui fait perdre toute confiance en elle et elle termine difficilement cette première journée. Après une bonne mise au point effectuée le soir, elle aborde mieux la seconde journée et remonte doucement de la 25ème place à la 14ème non sans un réel effort de sa part ...

Alors qu'Aurore débute son 70 mètres par un score correct de 284, très exigeante vis-à-vis d'elle-même, elle ne parvient pas à suivre le rythme dans le 60 mètres. Elle commence une descente aux enfers qui se confirme le lendemain lors des courtes distances ! Elle ne parvient pas à reproduire sa technique et se classe finalement à une petite 48ème place.

ELIMINATOIRES

Bye au premier tour, Laurent débute son 16ème de finale en signant l'un des plus hauts scores avec 113 points. Tout semble dès lors bien parti. Lors du 8ème de finale il doit en découdre avec le 11ème des qualifications et bien que son tir reste très correct, il ne prend pas assez de 10... le jaune à toutes les flèches mais trop de 9 ! Son adversaire prend l'avantage et il s'incline trop hâtivement dans ce concours en réalisant la 13ème place finale sans avoir commis la moindre erreur.

Bye au premier tour, Julien entre dans la compétition sans le moindre complexe car il a tout à gagner. Il réalise un bon 16ème de finale qui malheureusement se termine par une égalité 109 à 109. Il reste concentré et gagne le tir de barrage à la seconde flèche par un 10 sur la croix qui ne laisse aucune chance à son adversaire. En 8ème de finale, il n'arrive plus à produire son meilleur tir et s'incline face au premier du classement en réalisant un petit score de 106 qui ne lui permet pas de remonter au classement. Il confirme sa place des qualifications en terminant 16ème de ses premiers championnats du Monde.

Seul compound belge à devoir se battre dans ce premier tour, Cédric met un point d'honneur à rejoindre ses compagnons dans les 32 meilleurs archers de la compétition. Bien qu'il

se mette à nouveau trop de pression, il gagne ce premier tour non sans s'être fait très peur en fin de première volée. Lors de son second match, en 16ème de finale, il n'a plus rien à perdre, il rencontre le 4ème des qualifications... Comme libéré de la pression, il parvient à tenir son adversaire pour l'emmener au tir de barrage sur le score de 110 à 110. Malheureusement à cet instant, l'envie de trop bien faire l'envahit à nouveau et il s'incline 7 à 9. Grâce à ce beau résultat, il remonte de la 29ème place à la 18ème place finale.

Après un premier tour bye, Pierre aborde réellement le concours. Il affronte le 11ème à l'issue des qualifications. Il entame sa première volée par deux superbes 9 avant de craquer littéralement pour placer les deux flèches suivantes dans le 4 et dans le 1 ! Il se reprend mais termine cette première volée par un petit score de 39 à 52. Lors de la seconde volée, il ne fait plus d'erreurs mais son adversaire libéré place un 57 dans la cible... Il s'incline à la 61ème place finale sans avoir à rougir de cette première prestation sur la scène internationale car l'expérience acquise aujourd'hui lui sera très profitable pour la suite de sa carrière d'archer.

Dès son premier match en 16ème de finale, Sarah doit fournir son meilleur tir car son adversaire

17ème des qualifications l'a talonnée tout au long des éliminatoires. Elle marque le coup d'entrée de jeu et prend l'avantage dès la première volée. Elle conserve celui-ci lors de la seconde et passe au tour suivant. Pour ce 8ème de finale, elle rencontre la seconde des qualifications et n'a plus rien à perdre... Cela lui donne des ailes car elle ne se laisse pas impressionner et ne concède que deux points à l'issue de la première volée. Bien qu'elle fasse un superbe 55 lors de la seconde elle s'incline par le score final de 109 à 111 soit les meilleurs points des éliminés et la 9ème excellente place de ce concours.

Le premier tour de Catheline s'annonce difficile et son émotivité déjà mise à mal deux jours plus tôt l'a trahie à nouveau... Beaucoup de questions dans la tête et une trop grande pression repose sur ses épaules. Bien qu'elle soit parvenue à tirer correctement ses flèches elle s'accroche à son adversaire mais à la première volée un malheureux 5 en troisième flèche vient hypothéquer la suite de la rencontre. Menée de 3 points à l'issue de celle-ci, elle fait jeu égal 53 / 53 dans la seconde et doit s'incliner en fin de parcours par un score qui la place à la 20ème place finale.





Pour cette journée, Aurore semble gonflée à bloc et a hâte de faire oublier sa mauvaise prestation des qualifications. Bye au premier tour, elle ne peut éviter de semer un peu le doute dans son esprit... Elle n'est pas sûre de ses sensations. Au second tour, elle rencontre la 17ème du classement et sans forcer lui met la pression dès la première volée pour terminer en vainqueur à l'issue de la seconde. Au troisième tour, elle s'oppose à une chinoise classée 16ème des éliminatoires.

Sans complexe, elle poursuit sur sa lancée et laisse son adversaire sur place pour remporter ce second match avec brio. En 1/8ème de finale, elle rencontre la coréenne seconde à l'issue des qualifications. Elle n'a aucun complexe et tire ses flèches sans se poser de question... Elle s'incline finalement par deux points de retard mais en signant la 3ème performance des éliminés et remporte la 11ème place finale.

CONCOURS PAR ÉQUIPE

Pour ce concours, on pouvait espérer de bons résultats suite au classement obtenu en qualifications par l'équipe Compound homme junior 5ème et l'équipe recurve homme cadet dans laquelle Pierre Huin était présent qui termine 5ème également à l'issue des qualifications.

Le 8ème de finale se déroule très bien

en Cadet recurve et Pierre tient bien sa place dans l'équipe. Ils remportent une première victoire. Dans le 1/4 de finale alors qu'ils sont au contact de leurs adversaires durant les trois premières volées, Pierre rencontre un problème de flèche qui tombe de son repose flèche... il quitte la ligne de tir, laisse tirer Yvan et à son retour, son problème persiste et dans les 15 dernières secondes il ne parviendra jamais à tirer sa flèche... Ils s'inclinent et remportent la 8ème place de ce concours.

Les juniors compounds débutent très mal le match car un archer doit s'y reprendre à deux fois pour tirer sa seconde flèche et dans la dernière seconde la décoche en dehors de la cible. A 42 / 52 tout n'est pas perdu mais la mission devient difficile... Durant les 18 autres flèches, ils feront jeu égal à leurs adversaires et devront

laisser filer la victoire sans jamais refaire leur handicap de départ. Ils terminent également 8ème de ce concours !

CONCLUSIONS

Sur les 7 archers francophones, 4 d'entre eux terminent dans les 16 premiers du championnat du Monde... Et les autres qui en étaient à leur coup d'essai sur la scène mondiale ont parfois souffert de l'immense pression qu'engendre un tel événement mais ils sont tous sortis enrichis moralement et psychologiquement de la fabuleuse expérience vécue...

Si leur motivation s'accroît encore aujourd'hui et si l'envie de faire mieux la prochaine fois reste présente, ils pourront encore se révéler au travers de belles compétitions futures et les résultats pourront faire un pas de plus vers leurs rêves...

DF



ACTION **SPORT AVANTAGE**



La Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc rejoint, comme d'autres fédérations sportives francophones, l'action que l'AISF a lancé dès septembre 2006 en collaboration avec ETHIAS : la carte « Sport Avantage »

L'AISF a réuni des partenaires qui vous proposent, sur présentation de votre carte Sport Avantages, des offres promotionnelles. La remise peut se faire sous forme de réductions, d'offres permanentes ou exceptionnelles, et cela en matière de téléphonie, carburant, équipements sportifs, voyages, magazines ...

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Cette carte personnalisée, vous la recevrez chaque année fin octobre (pour ceux qui se seront mis en ordre de cotisation en temps et heure), dans le courant du mois de janvier pour les retardataires. Elle sera à la

fois une preuve de votre affiliation à la LFBTA et la carte permettant de bénéficier des remises négociées par l'AISF.

Elle sera imprimée par ETHIAS au format bancaire et munie du logo AISF. C'est ce logo qui vous permettra de profiter des Avantages.

Pour le reste, le recto des cartes sera aux couleurs de la LFBTA et elles seront envoyées aux clubs par nos soins.

Chaque membre aura donc une carte à son nom. Il recevra une enveloppe nominative, accompagnée d'un document explicatif concernant son utilisation. Par ailleurs, depuis le 15 août 2006, le site www.sportavantages.be est mis en ligne et présente l'action, ses partenaires et l'évolution au cours de l'année.



Les stations octa vous offrent
- 5 euros cents/l de carburant *



Réserver un véhicule
10 % dans 7000 agences
dans 150 pays *



Actions ponctuelles durant l'année*



Réserver un hôtel
Tarifs préférentiels dans 580 hôtels
dans le Monde *



INSCRIPTON
- 10 % sur les abonnements *

L'ÉQUIPE BELGE AU PIED DE L'ACROPOLE

Cette année, du 10 au 17 septembre, la ville d'Athènes accueillait les championnats d'Europe de tir à l'arc FITA. Pour ce grand événement, 29 pays étaient au rendez-vous ce qui ne représente pas moins de 273 archers. Dès notre arrivée à l'aéroport, les organisateurs nous emmènent à l'accréditation sur le lieu de compétition. Après une heure de trajet autour de la ville, nous découvrons le merveilleux centre d'équitation des derniers Jeux Olympiques qui sera le théâtre de nos rêves...

Les formalités administratives terminées, nous nous relançons à l'assaut de la circulation pour rejoindre, plus d'une heure plus tard, notre lieu de villégiature... Ceci n'était qu'un avant goût d'une semaine bien chahutée durant laquelle nous ne savions pas qui du tir à l'arc ou de la mobilité en ville était à l'honneur... De plus,

durant toute la semaine, nous avons hérité de conditions atmosphériques dantesques car bien que le soleil fut au Zénith jour après jour, Éole était quant à lui déchaîné... Pour le cerf-volant c'est idéal... pour le tir je vous laisse imaginer !

Six archers francophones étaient du voyage et renforçaient de leurs qualités une équipe riche de dix athlètes, d'un capitaine d'équipe et de deux coachs. L'équipe recurve était formée d'Alain Autem, Steve Clart et Jean Michel Piquet, les compounds hommes regroupaient Luc Verdeyen, Sam Kyritoglou et Mathieu Vandepoele, l'équipe compounds dames était composée de Gladys Willems, Petra Haemhouts et de Yolande Anris, quant à Sabrina Struyf, elle était la seule représentante des dames recurves.

Au programme, un double 70 m de sélection réalisé le premier jour de compétition à l'issue duquel les 64 premiers sont qualifiés pour les éliminatoires... Une fois de plus, la nouvelle législation FITA fut bafouée car les 64èmes de finales ne seront pas pris en considération ! Cette journée s'est déroulée dans un vent proche de ce que l'on qualifie parfois de tempête !

Soufflant en rafales irrégulières, il a fait chuter la moyenne de tous ...du plus grand au plus petit ! Un simple exemple en RH le premier réalise 609 points et le second n'atteint même pas la barrière fatidique des 600 !

Alors qu'Alain débute par une petite volée d'une bonne trentaine de points, il s'accroche et parvient à se replacer dans le classement pour sortir de la zone critique du cut. Il progresse volée après volée pour terminer à la 49ème place pour un total de 530 points.

Comme à son habitude, Steve commence en force par deux excellentes volées tirées avec beaucoup de réussite dans le vent. Ensuite, un petit passage à vide qui le fait plonger dans le ranking, avant de se ressaisir et gravir petit à petit vers le sommet pour terminer à la 37ème place avec 544 points dans son escarcelle.

La technique très posée de Jean-Michel, lui cause véritablement un problème pour passer au travers des rafales de vent mais il parvient à conserver le contact avec la moitié supérieure du classement tout au long de la première série. Dans la seconde, il réalise de plus en plus régulièrement des mauvaises flèches qui le font chuter dans ses points pour se voir attribuer la 47ème place pour 531 points obtenus!



Dans un premier temps, Yolande est très déroutée par les conditions de tir mais elle réagit bien en acceptant les erreurs et en commençant à jouer avec le vent. C'est sans doute la bonne technique à appliquer car elle parvient à se hisser à la 7ème place du classement avec un petit score de 614.

Sam prend un mauvais départ ! Après trois volées difficiles, il trouve son rythme de croisière et commence à gravir les marches du classement. Lors de sa seconde série, il poursuit sur sa lancée et ce ne sont que les deux dernières volées mal tirées qui le feront redescendre quelque peu à la 29ème place pour un total de 641 points.

Très irrégulier, capable du meilleur comme du pire, Mathieu éprouve énormément de difficultés à trouver ses sensations. Il oscille régulièrement dans le tableau mais ne parvient pas à se ressaisir pour montrer toutes ses capacités ! Il se contente de 629 points et de la 49ème place du classement.



PHOTO : NUTTAN

Lors des éliminatoires, on soulignera que tous ont essayé de fournir leur maximum et que les résultats, faussés par les conditions de tir, n'en sont pas le véritable reflet ! C'est Yolande qui tire le mieux son épingle du jeu en passant deux tours pour remporter la 15ème place du classement final. Alain tente de l'imiter mais devra se contenter d'une belle victoire au premier tour pour s'incliner ensuite à la 30ème place finale. Steve concède 4 points à son adversaire en première volée. Il réalise ensuite une superbe deuxième volée et alors que l'on pouvait espérer le tir de barrage, il s'incline pour deux cordons en



PHOTO : NUTTAN

faveur de son adversaire sur la note de 101 à 103 en 38ème place finale. Jean-Michel subira le même sort et quand en seconde volée son rival russe produit comme par enchantement un 57 de son arc, il s'incline dignement en remportant la 49ème place finale. Sam tente de résister mais bien qu'il parvienne à jouer avec le vent et à prendre du plaisir, il reste dans l'ombre de son challenger. De ce fait, il chute au classement final et obtient, non sans avoir démerité, la 53ème place finale qui ne reflète en rien son potentiel ! Bien que Mathieu réalise un excellent match, il ne fera pas le poids contre un adversaire coriace. Il termine sur un beau score de 111 à 115 et signe la 34ème place finale au seuil des 16èmes de finale.

Dans le concours par équipe, les petites déceptions seront à mettre à l'actif des archers compound car bien que les anciens aient généralement assuré leur rang de leader, les moins expérimentés ont montré quelques faiblesses passagères qui ne permettront pas à ces équipes de franchir plusieurs étapes. Les hommes se contentent de la 11ème place et les dames qui avaient réalisé la meilleure performance des qualifications sont reléguées à la 8ème place finale. En recurve, nous aurons la satisfaction de voir une équipe unie franchir avec brio le premier tour face aux russes avant de s'incliner par le très beau score de 200 à 203 contre les Anglais. Grâce à cette belle prestation, ils signent la 5ème place finale de ce concours.

C'est sur cette belle note et par une escapade culturelle au centre ville que prendra fin un concours difficile, suite aux conditions météo et à la

médiocre qualité d'organisation offerte par nos hôtes, au sein d'une équipe riche de ses différences et de l'expérience partagée tout au long de cette semaine.

DF



PHOTO : NUTTAN



LA NOUVELLE SALLE DES ARCHERS DU GRAND SERMENT DE SAINT-SÉBASTIEN DE BRAINE-L'ALLEUD EST FONCTIONNELLE

**On en parle depuis pas mal de temps...
Tout vient à point à qui sait attendre...**



Le 16 septembre 2006, l'extension du complexe sportif Gaston Reiff a été inaugurée par les autorités communales en présence de notre président national et vice-président du COIB, Thierry Zintz.

Ces nouveaux locaux comportent une salle polyvalente, une salle multimédias, une salle d'arts martiaux et une salle de tir dédiée au tir à l'arc et aux disciplines apparentées.

Longue de plus de 30 mètres et large de 13 mètres, cette salle a été équipée, avec l'aide du service communal des travaux, d'un mur en stramit permettant 15 postes de tir à l'Arc.

Les archers du Grand Serment de Saint-Sébastien de Braine-l'Alleud ont investi les lieux avec joie et fierté. Ils auront le plaisir d'accueillir les

archers de Belgique et d'ailleurs, lors du traditionnel tir de Ligue organisé le dernier week-end de janvier 2007. Le « verre de bienvenue » sera offert pour la circonstance.

**Nouvelle adresse :
Complexe Sportif Gaston Reiff
215, Rue Ernest Laurent
1420 Braine-l'Alleud**

Comment nous rejoindre : Ring O ; Sortie 25 « Butte du Lion » ; prendre la direction de Braine-l'Alleud et suivre le fléchage « Complexe Sportif Gaston Reiff ».



UN PEU D'HISTOIRE L'ARC DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS

C'est à la préhistoire qu'on a vu les premières peintures représentant des personnages avec des arcs sur les murs d'une grotte en Espagne, datant de 10.000 ans avant notre ère, mais aucune trace d'arc ni de flèches n'a été retrouvée car les arcs, flèches, les pointes étaient faits en bois, en os ou en cornes, et les cordes de la liane ou des nerfs d'animaux. (les pointes de flèche en silex sont apparues plus tard).

On dit aussi qu'un homme préhistorique parti à la chasse avec une lance, aurait été poursuivi par un ours, sa lance se prit dans une liane et quand celle-ci fut tendue, elle arracha la lance de la main du chasseur qui tomba à terre. En se relevant, il vit l'ours transpercé par la lance.



L'arc venait de naître.

On retrouve dans des grottes de la Marne des squelettes de l'époque néolithique avec des pointes de flèche dans les vertèbres et les tibias, preuve que l'arc était déjà employé pour la guerre pour défendre son territoire.

En Angleterre et en Suisse, on a retrouvé des arcs fossilisés de 8000 ans en if.

Au début l'arc servait à la chasse, mais très vite l'homme en fit une arme de guerre.

En 776 avant J-Christ, les Grecs ont utilisé l'arc pour la chasse, pour les dieux et les déesses et pour le sport, c'est ainsi que l'arc devient une discipline aux jeux olympiques.

(suite dans l'Archer 1/2007)

SUPPRESSION DE RECORDS DU MONDE

Le Conseil de la FITA, réuni le 20 août 2006, a pris les décisions suivantes concernant les records du monde.

Suppression des records du Monde, application au 1er janvier 2007.

OUTDOOR :

OR 36 : Individuels : seniors et cadets

OR 2 X 24 : Equipes

INDOOR :

OR 36 Individuels : seniors et cadets.

L'EMAU Council, réuni le 4 novembre 2006, a décidé de suivre la FITA et de supprimer les records en OR 36 et OR 2 X 24, tant en indoor qu'en outdoor.

Application au 1er janvier 2007.

Le dernier record en OR 36 Indoor homologué tant par la FITA que par l'EMAU est celui de ANRIS Yolande avec 341 points en Compound Dame Master.

FORMATION COURS SPÉCIFIQUE EN TIR À L'ARC DE NIVEAU 2 ADEPS

Durant cette période hivernale, plusieurs cadres techniques de niveau 1 ont profité de leurs longues soirées pour présenter et réussir avec brio les cours généraux de l'ADEPS.

Afin de pouvoir organiser au mieux les cours spécifiques, pourriez-vous m'envoyer avant le 15 janvier un mail de confirmation de votre participation à la session 2007. J'ose espérer que cette fois, nous serons en nombre suffisant pour que cette formation puisse enfin se réaliser !

Direction technique :

Rue Longchamp, 13 à 1420 Braine-l'Alleud.

Tel/ Fax : 02 384 12 83 - dfievet@lfbta.be

Dès réception de votre inscription, je me ferai un devoir de vous retourner l'horaire précis des cours ainsi qu'un formulaire d'inscription en bonne et due forme afin d'officialiser votre candidature.

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux et dans l'attente de votre courrier, recevez chers archers, mes salutations sportives.

Daniel Fievet

LFBTA ASSEMBLEE GENERALE

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LFBTA,
SE TIENDRA LE SAMEDI 17 FÉVRIER 2007,
DÈS 14 H AU SIÈGE SOCIAL,
AVENUE DE MARATHON, 1 À 1020 BRUXELLES**

Comme prévu par les statuts, les mandataires des cercles de tir y seront convoqués

Article 12 des Statuts, point e :

Prendre l'engagement écrit de présenter à l'association, tous les ans, à la date prévue par le ROI, le ou les mandataires désignés des membres effectifs. Chaque cercle de tir agréé présente un mandataire, augmenté de tant de mandataires qu'il y a de dizaines (au-delà de la première) de membres effectifs inscrits à cette date dans le cercle de tir agréé et en règle à tous points de vue avec l'association.

Le nombre de mandataires est fixé en fonction du nombre de membres effectifs à la date du 15 décembre 2006.

Membre effectif = membre inscrit au fichier de la LFBTA et pour lequel la cotisation a été reçue à la Trésorerie.

Art 18 des Statuts :

L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs, à laquelle ils participent par l'entremise de leurs mandataires, auxquels ils délèguent dans ce cas tous leurs droits et pouvoirs de délibération et de décision. Les membres effectifs mandataires désignés conformément à l'Art 12 e des présents statuts, doivent être convoqués aux assemblées générales. Ils sont tenus, par respect vis à vis de leurs mandants, d'assister aux assemblées générales ou, en cas d'empêchement, de s'y faire représenter par un autre mandataire élu. Ils sont chargés d'informer constamment le mandant, des décisions et du contenu des délibérations.

A VENDRE

**Pour 625 euros un compound Hoyt type:
Aspen DL 30-40 livres complet avec vali-
se des flèches Ace plus C,
2 décocheurs Cascade, etc.
Tél 087 22 25 04**

LE TIR
À L'ARC

LA PLUS GRANDE EVASION

LISTE DES CLUBS 2006

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR À L'ARC

SIEGE SOCIAL : 1, Avenue de Marathon 1020 Bruxelles

L = local de tir R = responsable des contacts

Tenue = Polo ou tee shirt • Pantalons

BRABANT

251 FAB Francs Archers de Braine-le-Château • fab@fbta.be

L. 119a, rue de Nivelles 1440 Braine-le-Château
R. Martinez José, Chée de Bruxelles, 38 1400 Nivelles 0478. 778 418

Tenue : Tenue tir Nature et Tenue médiévale

252 FAO Francs Archers d'Ottignies • fao@fbta.be

L. Plaine des Coquerées 50A, Rue des Coquerées, 1340 Ottignies
Centre Sportif de Blocry 1, Place des Sports, 1348 Louvain-la-Neuve
R. Peignois Christophe 6, rue de la Source, 1435 Mont St Guibert 010 / 65.17.55

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

255 ABA Archers du Grand Serment de St-Sébastien Braine l'Alleud • aba@fbta.be

L. Complexe Sportif Gaston Reiff, 215 Rue E Laurent 1420 Braine l'Alleud
R. Dossche Thierry 64 Rue Bruyères St Jean 1410 Waterloo 02 / 351 88 48

Blanc avec écusson face avant • Sigle sponsor manche droite • Blanc

256 CMA Cardinal Mercier Archery • cma@fbta.be

L. Centre sportif C.M. 83, Chaussée de Mt St Jean 1420 Braine l'Alleud
R. Fievet Daniel 13, rue Longchamp 1420 Braine l'Alleud 02 / 384.12.83

Tenue : Blanc ou Bleu avec logo du club • Blanc, Jeans pour les Jeunes

257 EAC European Archery Country Club • eac@fbta.be

L. Club House 15, Wijmingsenstraat 3040 Ottenburg
R. Chantraine Jacky, Rue Bonaventure, 26 1090 Bruxelles - Jette 02 / 479.15.46

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

BRUXELLES

201 FOA Flèche d'Or d'Anderlecht • foa@fbta.be

L. Ecole communale Bd Sylvain Dupuis, 112a 1070 Bruxelles
R. De Coster Josiane, Rue de la Station, 138 1410 Waterloo 02 / 354 99 55

Tenue : Tee shirt du club • Bleu marine ou blanc

202 ABC Archerie Bruxelles Club • abc@fbta.be

L. Ferme du Try Lambard, 66, 5031 Grand-Leez 081 / 64 07 85
R. Huin Georges, Avenue Marie-Josée 13 1200 Bruxelles 02 / 736.18.91

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

203 GSR Grand Serment Royal des Archers de St Sébastien Bruxelles gsr@fbta.be

L. Club 1, av. de Marathon 1020 Bruxelles 02 / 478.72.05.
R. Peeters Dominique 40, Lenterik 1800 Vilvoorde 02 / 252.55.59.

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc, Jeans pour les Jeunes

204 GPE De Gouden Pijl Evere • gpe@fbta.be

L. Local du Gouden Pijl 45, rue E. Stuckens 1140 Bruxelles
R. Dockx Ronny, BP 633 Square de l'Atomium 1020 Bruxelles

Blanc avec logo du club • Blanc

205 SSK Compagnie d'Arc St Sébastien Kraainem • ssk@fbta.be

L. Salle Omnisport avenue du Patronage 1950 Kraainem
R. Lardi Antonio 2, av. St Antoine 1950 Kraainem 02 / 721.04.30

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc et sigle au dos

206 INI INI-ARC • ini-arc@dtb.be

L. Ecole Primaire de Joli Bois, Val des Epinettes, 3 1150 Woluwe St Lambert
R. Dubois Thierry, Boulevard du Triomphe, 121 1160 Auderghem 02 / 660 34 90

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

207 GAU Gilde des Archers de Saint-Pierre • gau@fbta.be

L. P.U.C 14, Rue Robert Scott 1180 Uccle
R. Denayer Jean 11, Ave de la Forêt 1050 Bruxelles 02 / 660.64.77

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

HAINAUT

301 ANT Confrérie St Sébastien Antoing • ant@fbta.be

L. Salle du Club rue de Fontenoy, 1 7640 Antoing
R. Wattiez Eddy 26, rue du Ronquoy 7643 Fontenoy 069 / 44.46.02

Tenue : Blanc avec logo du club • Training bleu roi

302 LFE La Fine Equipe Ellezelles • lfe@fbta.be

L. Salle Beaubourg, 7890 Ellezelles - Terrain extérieur : Quesnoy 23, 7890 Wodecq
R. Lejeune Paul, rue de Ninove, 24 9600 Renaix 055/20.65.15

Tenue : Blanc (Bleu marine en salle) • Beige (Bleu marine en salle)

303 BEA Confrérie St Sébastien Beaumont • beafbta@skynet.be

L. Berceau St Sébastien 35, rue de Binche 6500 Beaumont
R. Derau René, 65 rue de la Station 6470 Sivry Rance 0476 / 227 797

Tenue : Bleu foncé • Noir

304 CAT Club des Archers de Tournai • cat@fbta.be

L. Pas du Roc - 1bis, rue de la Dondaine, 7536 Vaulx
R. Ronsse Marc 36, Walleweg, 8510 Bellegem 056 / 22.43.11

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

305 CAR Compagnie des Archers Réunis • car@fbta.be

L. Groupe scolaire « La Marelle » Rue Clement Daix, 87 6240 Farciennes
R. Grégorio Paul 9, R. des Flanolles, 58 6110 Montigny le Tilleul 071 / 56.25.28
Tenue : Vert • Noir

306 CEN Le Centaure Fleurus • cen@fbta.be

L. Salle annexe piscine Fleurus rue Fleurjoux 6220 Fleurus
R. Piette Brigitte, Rue de Namur, 35 5060 Moignelée 071 / 77.00.36

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

307 CAC Compagnie des Archers du Château Gerpinnes • stephane.huau@almirall.be

L. Centre Adeps « la Ferme du Château » 12, Allée des Sports 6280 Lovrval
R. Meneguzzi Omer 17b, rue des Ecoles 6280 Acoz 071 / 50.34.16

Tenue :

308 RCM Royale Confrérie St Sébastien de Mouscron • rcm@fbta.be

L. Plaine de Neckere 150a, chée d'Aalbeke 7700 Mouscron
R. Vanzeveren Barbara 20b, rue du Canal, 7730 Leers Nord 056 / 84.77.18

Tenue : Bleu marine avec logo du club • Blanc

309 LAB Archery Club Labuissière • lab@fbta.be

L. Salon Communal Rue Neuve 6567 La Buisnière
R. Deltour Gérald, Rue de la Gare, 97 6560 Solre sur Sambre 071 / 55.83.77

Tenue : Blanc • Blanc

310 CAD Compagnons de l'Arc Droit • christian.jolivet@belgacom.net

L. Wodecq
R. Jolivet Christian, Place, 34 7890 Wodecq 068 / 66.56.25

Tenue : Blanc avec logo du club • Tenue tir nature et Médiévale

311 PAC Peruwelz Archery Club • pac@fbta.be

L. Salle des Sports de la Verte Chasse 2, Place Verte Chasse 7600 Peruwelz
R. Autem Alain, Rue Bas de la Roë, 11 7601 Roucourt 069 / 77.35.60

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu marine

312 FAC Les Francs Archers de Chimay • fac@fbta.be

L. Magasin Delhaize 18, rue de Virelles, 2° étage 6460 Chimay
R. Scarcériaux Guy, Trieu Bouton, 33 6464 Baileux 060 / 21.54.99

Tenue : Blanc • Rouge bordeaux

313 ABT Archers du Berceau de Thuin • liegeois.jac@skynet.be

L. Local des Archers du Berceau 4bis, rue du Chêne 6530 Thuin
R. Liégeois Jacques, Rue Emile Thibaut, 10 6032 Mt s/Marchiennes 071 / 47.14.54

Tenue : Blanc avec logo du sponsor • Blanc

314 SAG Le Sagittaire • sag@fbta.be

L. Ecole St Joseph, Place Berteaux 6041 Gosselies
R. Nonnon Ernest 24, rue de la Chapelle 6210 Villers - Perwin 071 / 85.30.62

Tenue : Sable • Bleu marine

315 ACB Archers du Château Binche • Nancy.derore@portima.be

L. Rue Carlo Mahy
R. Philippe Parmentier 5, Avenue Wanderpeppen 7130 Binch

Tenue : Blanc • Blanc

316 SSC Sylvester Star Charleroi ssc@fbta.be

L. Plaine de Jeux « Pol Genot » 80, rue du Fort 6000 Charleroi
R. Nicolay Thierry, Rue de la Paix, 2 6110 Montignies le Tilleul 071 56 22 80

Tenue : Rouge • Noir

LIEGE

401 ACG Archery Club Grivegnée • acg@fbta.be

L. Ecole de Péville Av de Péville 4030 Grivegnée
R. Vanderstappen Daniel 43, rue T. Gerkens, 4052 Beaufays 04 / 368.68.68

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu foncé

402 HUY Compagnie des Archers de Huy • huy@fbta.be

L. Piscine communale Huy 5, avenue Godin Parnajon 4500 Huy
R. Bacot Paul 25, Rue Belle Vue 4520 Wanze 085 / 51.43.25

Tenue : Blanc avec logo du club • Noir

403 LIE Première Compagnie d'Archers Liège • lie@fbta.be

L. Plaine de Sports Cointe Bd Kleyer 4000 Liège
R. Hanique Francine 38, rue A. Renard 4430 Ans 04 / 263.05.34

Tenue : Blanc avec logo du club • Lie pantalon bleu marine

404 CAS Confrérie des Archers Spadois • cas@fbta.be

L. Centre Adeps la Fraineuse 41, av. Hesse Spa
R. Schleck Marcel 7, rue de Renesse 4900 Spa 087 / 77.21.77

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

405 CTH Archers de l'Ordre du Chuffin • cth@fbta.be

L. Hall Omnisport 4910 Theux
R. Renouprez Philippe, Rue Bois l' Evêque, 46 4040 Herstal 04 / 264. 74. 12

Tenue : Blanc avec logo du club • Vert

406 ACE Archery Club de l'Est • virginie.leboulanger@auto.be

L. Fexhe Slins (au Pont)
R. Léas Alain, Route Charlemagne, 190 4841 Henri Chapelle 0476 / 202 636

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

LISTE DES CLUBS 2006

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR À L'ARC

407 ACM Archers du Coq Mosan Oupeye • acm@lfbta.be

L. Refuge d'Aaz - rue Gonissen Hermée
R. Dekeghel Sacha, Rue de Slins, 123 4682 Houtain St Siméon 04 / 286.31.05
Tenue : Blanc avec logo du club • Jeans

408 EBSA EBSA Indian Head • ebsa@lfbta.be

L. Fort de Battice, Rue du Fort 4651 Battice
R. Bruno Thomas, Ch de Julémont, 20 4606 Saint André 04 / 387.64.56
Tenue : Blanc • Blanc

409 CAP Archery Club Comblain-au-Pont • cap@lfbta.be

L. Terrain de Moto Cross de Oneux
R. Brusselman Alain 64 A rue Fêchereux 4608 Aubin Neufchateau 04 / 374.04.74
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

410 AGC Les Archers Grizzly Club • agc@lfbta.be

L. Carrière de Florzée à Sprimont
R. Boxho Claudine, Chemin d'Enonck, 18 4130 Hony Esneux 04 / 388.19.99
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

411 ADS Archers de Seraing • esn-seraing@teledisnet.be

L. Ecole communale des 6 Bônchiers, 25 Rue Paquay 4100 Seraing
R. Monfort Willy, rue Boverie, 415 4100 Seraing 0497 / 990 410
Tenue : Blanc • Blanc

412 CDC Compagnie du Comté • h.wil@belgacom.be

L. Chemin de Surisse, 4607 Bombaye
R. Willems Henry, Val de la Berwinne, 10 4607 Mortroux 0475 / 910 531
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

413 BBV Les Bras Bleus Verviétois

L. Rue de Mangrombroux, 54
R. Meurisse Thierry, rue de Stembert, 19 4800 Verviers 0495 / 60.71.03
Tenue : Blanc • Blanc

414 itw Intertirwelkendraedt • secretariatitw@versateladsl.be

L. Local de tir Welkenraedt
R. Hollands Albert, Rue Grande Bruyère, 11 4840 Welkendaedt 087 / 88.26.33 0479 / 731 100
Tenue : Blanc • Blanc

415 ACR Archery Club Recht • fb22044478@skynet.be

L. Salle Multi Sports de Recht.
R. Van Der Heyden Frank, Cheneux, 25 4970 Stavelot
Tenue :

LUXEMBOURG

602 ADR Les Archers de la Rouille

L. 1a Hemroulle 6600 Bastogne
R. Wirtgen Françoise 38, Warnach 6637 Fauvillers 063 / 57.08.20
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

603 LAC Liry Archerie Club Chiny • lac@lfbta.be

L. Centre Sportif ADEPS « Le Liry » rue du Liry, 21 à 6810 Chiny
R. Vanden Dunghen Jean 13, rue de Corbuha 6810 Chiny 061 / 32.05.17
Tenue : Sable avec logo du club • Noir

604 AMV Archers de la Vallée des Macralles Vielsalm • amv@lfbta.be

L. Ancienne caserne Ratz de Rencheux à 6690 Vielsalm
R. Montulet Bernard 66, Neuville-Haut 6690 Vielsalm - 080/21.66.64
Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu avec logo

605 LAR Archers du Comte Henri La Roche • lar@lfbta.be

L. Complexe Sportif rue de la Piscine 6980 La Roche
R. Lambert Emile 7, rue de la Gare 6980 La Roche 084 / 41.12.47
Tenue : Blanc • Blanc

607 RDB Compagnons du Rond le Duc Bouillon • rolin.jacques.rdb607@telezallin.be

L. La Gernelle, vieille route de France 6830 Bouillon
R. Rolin Jacques 27, rue du Petit Navarre 6830 Bouillon 0496 .48.85.62
Tenue : Blanc • Blanc

609 ASH Les Archers de St Hubert • ash@lfbta.be

L. Salle Communale de St Hubert rue des Prés 6870 St Hubert
R. Mathus Francis 63, Bercheux 6640 Vaux sur Sûre
Tenue : Vert • Clair

610 CTF Cercle de Tir de la Famenne Marche • ctf@lfbta.be

L. Salle St François rue V. Libert, 36 à 6900 Marche en Famenne
R. Alberty Murielle, Rue Porte Haute, 7 6900 Marche en Famenne 084 / 31.54.77
Tenue : Jaune avec logo du club • Bleu foncé

611 ACS Archery Club du Sud • acs@lfbta.be

L. Salle du « Joli Bois » 6761 Athus
R. Brusselaers Dominique, Rue Gillet, 3 6790 Aubange 063 / 38.49.63
Tenue : Blanc avec écusson club bras gauche • Noir

612 CAG 1^{er} Compagnie des Archers de Gaume Virton

L. Centre Sportif de Musson, rue de France 6750 Musson
R. Leloup Séverine 5, rue Georges Marseaut 6750 Musson 063 / 67.79.20
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

613 MAC Archery Club Messancy • secretaire@archeryclubmessancy.be

L. Villa Clainge, 4 rue de l'Hopital 6780 Messancy
R. Weyland Albert Rue du Verger, 5 6780 Messancy 063 / 37.06.58
Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

NAMUR

701 LAW Les Lum'çons Wierde • law@lfbta.be

L. Collège N.D. de la Paix, Place Notre-Dame de la Paix 5101 Erpent
R. Estievenart Philippe 50, rue Grande 5100 Wierde 081 / 40.16.36
Tenue : Blanc ou Jaune avec logo du club • Bleu foncé

702 MSP La Magna Sagitta Pondrôme • msp@lfbta.be

L. Salle St Antoine, rue de Rochefort, Gozin - Beauraing
R. Pierlot Jules 12, Quartier des Trois Chênes 5574 Pondrôme 082 / 71.23.86
Tenue : Blanc • Blanc

703 FBG Flèche Brisée de Godinne • fbg@lfbta.be

L. local du club et terrains annexes 18a, rue du Pont 5530 Godinne
R. Matagne Charles, Rue des Carrières, 1 5530 Spontin 083 / 69. 97. 98
Tenue : Bleu ciel avec logo du club • Beige

704 TAB Arrow Tabora Namur • tab@lfbta.be

L. Centre Namurois des Sports, avenue de Tabora Namur
R. Boever Pierre, 19, Avenue Vauban 5000 Namur 0476.21.30.12
Tenue : Blanc • Blanc

705 CAB Compagnons Archers de Bertrantsart • cab@lfbta.be

L. Centre Sportif de Bertrantsart 45, route de Philippeville 6120 Nalinnes
R. Souply Yves, 61 rue d'Ormont 6200 Châtelet 071 . 39.15.96
Tenue : Blanc avec logos du club • Blanc

706 BTS Les Bons Tireûs d'Seuris • bts@lfbta.be

L. Maison de Quartier, Avenue du Progrès, 2 5060 Auvélais
R. Meunier Patrick, 5 Avenue du Progrès 5060 Auvélais 071. 74.25.13
Tenue : Blanc avec logo du club • Noir avec inscriptions

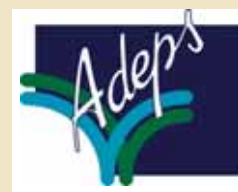
Tous les clubs dont les noms et adresses figurent ci-dessus, mettent à disposition, leurs locaux, leur matériel d'initiation, les brevetés de l'école des moniteurs de l'A.D.E.P.S. Ils sont affiliés au Comité Olympique et Inter Fédéral de Belgique, à l'A.D.E.P.S. et à la Fédération Internationale. A ce titre, ils participent aux jeux internationaux, continentaux, mondiaux, ainsi qu'aux jeux olympiques.

LE TIR A L'ARC : un sport ancien, noble, humain, simple, esthétique, sans professionnalisme ...

Pour tous renseignements complémentaires :

Président : Verstraeten Michel
Woluwedal, 4 bus 21 - 1932 St Stevens Woluwe - Tél : 02 / 721. 47. 88
Secrétariat Administratif:
Clos du Mayeur, 125 • 4680 Hermée - Tél : 02 / 721. 47. 88
Tél / Fax : 04 / 278. 44. 42
Courriel : info@lfbta.be.

Partenaire Public des Cercles de Tir à l'Arc Francophones



PROCÈS VERBAL DU CA DU 23 MARS 2006

Présents : M.Verstraeten, L.Lejeune, P.J.Lemaire, D.Fievot, P.Wiggeleer, J.C.Milani, P.De Maere G.Deltour, G.Delcominette, P.Meunier et M.Van Vlanderen.

Excusé : M.Ronsse.

Absent : J.Rolin.

1-Accueil par le Président : remercie administrateurs et délégués, (spécialement Jean-Claude Milani pour sa première participation à un CA) pour leur présence et ouvre la séance.

2-Approbation des PV des CA des 10.11.05, 16.12.05 et 13.01.05 ainsi que du PV de l'AG du 18.02.06 :

Le secrétaire général est enfin à jour dans la rédaction des procès verbaux. Le dernier est terminé depuis cet après-midi. Les projets de procès verbaux seront envoyés par mail (ou courrier). Dès réception des remarques éventuelles, le secrétaire général fera les modifications demandées et les procès verbaux seront alors considérés comme définitifs et publiés sur le site LFBTA.

3-Accueil des nouveaux membres : Le conseil d'administration étendu aux délégués, réuni dans les conditions requises par les nouveaux statuts, entérine l'inscription de 38 nouveaux membres (copie de la liste est jointe à la présente).

Il officialise le nouveau numéro d'agrégation d'un cercle de tir suite à un changement de siège social (et de province) :

606 ACR (Archery club de Recht) devient 415 ACR.

4-Rapport des délégués tir nature et de provinces

-Délégué tir nature : La commission tir nature s'est réunie à deux reprises : une fois avant et une fois après l'assemblée générale. Avant AG : réunion surtout consacrée à la présentation des modifications statutaires qui depuis ont été officialisées par le vote de l'AG. Il semble que l'intérêt du tir nature pour cette démarche était tiède. -Après AG : la commission tir nature se restructure : un vote sera organisé en 2007, en attendant la composition actuelle reste en place.

-Calendrier tir nature : deux étapes du championnat de Belgique tir nature ne sont pas reprises au calendrier LFBTA. L'une est organisée en HBL et l'autre en France (Maubeuge), la LFTA n'inscrit à son calendrier que les organisations des cercles agréés par elle. Le CA se demande pourquoi une étape du championnat belge est organisée en France, n'y a-t-il pas suffisamment de cercles organisateurs ou susceptibles de le devenir en LFBTA et HBL ?

-3Di : cela bouge en Flandre, devant ce constat la commission tir nature tente une timide réaction. Un règlement, basé sur le règlement français, a été élaboré et envoyé par elle sans en avertir le délégué tir nature auprès de la LFBTA !!! Il semble que certains manœuvrent pour garder un certain monopole.

Le conseil d'administration ne peut laisser faire sans réagir. Il est grand temps que des règlements «tir nature» et «tir 3Di», basés sur les règlements internationaux et organisant (au niveau national) l'obtention des distinctions, soient rédigés.

De même que doivent enfin être organisés des championnats de Belgique «nature et/ou 3Di» dignes de ce nom (alternance LFBTA/HBL). Tout le moins pour 2007.

L'accès aux subsides qui à l'avenir pourrait être accordé, par le pouvoir subsidiant à la discipline en devenir international qu'est le 3Di, ne pourrait se faire qu'à ces conditions.

Une réunion de la commission nature, de l'arbitrage et la direction technique doit être organisée très rapidement à cet effet.

-3Di et international : la FITA, souhaite que les fédérations nationales désignent des «agents de liaison» pour le 3Di et pour le Field.

Le CA n'ayant pas été informé officiellement de ce souhait, se renseignera avant de prendre position et de défendre toute candidature près de la FRBTA. Monsieur F. Buggenhout pourrait être proposé pour le 3Di.

-Délégué du Brabant : «brevets, distinctions et progressions» ont-ils tous été distribués ?

Demande est faite aux délégués de récolter les noms des archers en attente de et de les communiquer au secrétaire administratif. Le CA lui demandera de faire le nécessaire pour que tous reçoivent leur dû dans un délai raisonnable.

-Délégué de Liège : l'inscription des catégories jeunes sur les documents de tir : trois ou quatre lettres ?

La dernière version du document «Progressions et catégories de tir en salle 2005-2006» a été publiée dans l'archer du 3ème trimestre 2005 et se trouve sur le site à la rubrique «Quoi de neuf 2005» en date du 09.09.2005. Ce document indique les trois lettres utilisées pour chaque catégorie reconnue aujourd'hui par la LFBTA.

-Tenues autorisées sur les pas de tir : partant du constat qu'appliquer à la lettre la liste des tenues LFBTA, surtout pour les pantalons, pose problème aux arbitres et aux organisateurs : le délégué de Liège a fait une proposition au CA (copie de cette proposition est jointe à la présente). Elle a le mérite de mettre un terme à la polémique qui, sans cesse, est relancée sur les pas de tir et dans les assemblées. Le CA décide de maintenir la dite liste mais d'ajouter une nuance dans son application.

A l'avenir, le port du pantalon du club (bien que toujours fortement encouragé par la LFBTA) ne sera plus une condition sine qua non pour qu'un archer puisse participer et être classé à une compétition. Le pantalon devra toutefois être correct, les jeans décolorés, troués et autres artifices ... ne seront pas autorisés. Le port du tee-shirt et/ou du polo du club est quant à lui : obligatoire. La tenue blanche reste autorisée. Cette formule a le mérite de permettre aux nouveaux membres de participer aux compétitions tout en laissant aux cercles le temps de leur fournir une tenue de club complète.

5-Rapport du responsable de la communication :

-Communiqué de presse «Championnat Belgique jeunes» : lecture du communiqué de presse envoyé par ses soins au président national pour suite souhaitée aux journaux : est lue (copie est jointe à la présente).

-Remise de prix «mérite sportif du Hainaut occidental» organisé par le «Courrier de l'Escaut» : demandé émanant du responsable du service des sports (Marc Fion) et transmis par Th. Zintz : le responsable communication lui a demandé de préciser ses attentes près de la LFBTA.

Le lendemain du CA, la réponse de Marc Fion nous est parvenue : la remise des prix du mérite sportif du Hainaut occidental aura lieu le mercredi 3 mai 2006. Parmi les nominés figure Aurore Vandevorde. L'organisateur de cette manifestation a choisi d'organiser une petite animation sur le tir à l'arc durant la remise des prix. Suite sera donnée.

-Radio multisports : dès le 1er avril 2006 (et ce n'est pas un poisson) www.radiomultisports.be sera accessible sur le net.

-Réalisation d'un CD/rom : le responsable communication propose qu'un CD présentant les différentes disciplines du tir à la cible soit réalisé par les archers de la LFBTA. Celui-ci serait dis-

tribué gratuitement au public cible : la jeunesse.

Pourquoi les archers et non des professionnels ? Parce que, présenté par des passionnés plutôt que par des spécialistes du marketing, l'approche sera plus accessible au public néophyte visé. La démarche mérite d'être tentée.

Ne perdons toutefois pas de vue que le financement de l'opération devra être envisagé de manière professionnelle : recherche de sponsor(s). Le CA demande au responsable communication d'étoffer le projet avant de se prononcer sur la suite à lui donner ... chiffrer le coût de l'opération, rechercher les acteurs susceptibles de participer à la réalisation de la maquette, etc.

-Collaboration des cercles : pour rendre le travail de communication vers les médias efficace : la collaboration des cercles organisateurs est indispensable.

Il leur sera demandé de préciser au responsable communication, le nom des journaux qu'il souhaite voir approcher au premier chef. Et cela va de soi de transmettre rapidement les résultats des compétitions et d'annoncer en temps et heure les manifestations qu'ils organisent.

6-Rapport du responsable de la gestion sportive et de la lutte contre le dopage :

-Progressions extérieures : FITA : Tous les brevets débutants 10m, 25m, 50/30 et FITA (50,40,30et20m) peuvent être accordés dans les clubs à l'image de ce qui se fait déjà en salle. Pour le reste on distingue simplement comme par le passé les distinctions LFBTA des distinctions FITA. FIELD, NATURE et 3Di : pourquoi n'y a-t-il aucune distinction en tir 3Di à l'image des sangleiers en tir nature ?

En Field la notion du parcours simple de 24 cibles s'ajoute au parcours traditionnel de 48 cibles. Les distinctions pourront donc s'obtenir sur le résultat d'une journée (à l'image de la double ou de la simple FITA)... voir point 9.3 du présent PV.

-Frais d'inscriptions : ils n'ont subi aucune modification.

Le dossier demandé au cercle de Theux afin de nous permettre d'argumenter une éventuelle modification du montant des inscriptions de leur tir Field (alignement sur les organisations limitrophes) ne nous étant pas parvenu avant la date de l'assemblée générale.

-Taxes de tir et frais d'arbitrage : petit changement seuls les OR 70 (tir avec finale) payent 1.25 euros par participant. Cette redevance comprend d'office la taxe Badge Target FITA de la FITA internationale. Pour tous les autres tirs, une redevance de 0.25 euros par participant est versée à la ligue et si le tir désire être reconnu internationalement par la FITA afin de profiter des Badges Target FITA, l'organisateur doit verser une redevance complémentaire de 50 euros.

-Carnet de tir : la conception est terminée, deux sponsors se sont déjà engagés, il est temps de passer à la réalisation.

Le début de la saison extérieure est très proche, il est sage de planifier le changement pour l'entre saison (septembre).

Le délai ainsi accordé permettra peut-être d'attirer l'un ou l'autre sponsor supplémentaire.

-Feuillelet publicitaire de la LFBTA : bien que quelques triptyques des années précédentes restent disponibles, ils ne permettront pas de couvrir les opérations de propagande qui sont déjà à l'agenda de la LFBTA :

- Association francophone des pensionnés en mai	
- ETHIAS Days (barrage de l'Eau d'Heure) 20 et 21 mai	
- Olympicnic (parc de Bruxelles)	21 juillet
- Trophée des communes sportives (GSR)	23 septembre

Nous devons donc faire réaliser une nouvelle impression et profiter de cette nécessité pour réactualiser le contenu et tenter de trouver un annonceur (ce qui permettrait d'en diminuer le coût ... 1016? pour 3000 exemplaires).

7-Rapport du directeur technique :

-Bilan de la saison en salle et des championnats : les résultats sportifs sont bons chez les jeunes comme chez les seniors...

-Analyse des Organisations 2006 en salle : que doit-on améliorer pour celles de 2007 ?

Championnats de ligue jeunes et seniors par FAO : malgré l'absence de quelques ténors chez les seniors, bonne participation et bonne organisation générale. Quelques détails peuvent être améliorés : l'organisation des repas, le paiement des arbitres et l'organisation de la remise des prix (ne pas attendre la fin du rangement de la salle).

Reste à déplorer un détail indépendant de la volonté de l'organisateur : la cafétéria ouverte aux fumeurs.

Championnat de Belgique jeunes par l'entente hennuyère : participation en masse des jeunes de la LFBTA et de la HBL à un championnat organisé de main de maître.

Championnat de Belgique seniors individuel et par équipe : une organisation générale de bonne facture (remise des prix rapide)

avec toutefois un léger bémol : la situation géographique du lieu (éloignement) et l'absence de cibles d'échauffement

Ceci explique cela : hormis l'impasse des ténors pour raison de stage (nous devons être plus vigilants à l'avenir dans le choix des dates), la distance à parcourir pour se rendre à Ravels en a découragé plus d'un. La très faible participation d'équipes LFBTA et les nombreux désistements en attestent.

-Stage du Portugal et avenir sportif des membres de l'équipe actuelle : excellent stage pour l'ensemble des participants. Seuls, quelques seniors FITA trouvaient que la transition tir en salle/ tir extérieur un peu rapide et brutale !

Les conditions atmosphériques déplorables des deux derniers jours (journée de samedi cocoon pour cause de tempête) ne permirent pas d'atteindre le volume de flèches programmé (il est légèrement inférieur à notre attente). Le bilan compté n'a pu être réalisé en fin de stage et fera l'objet d'un exercice dès le premier jour de tir en salle aux flowers.

-En FITA : je suis confiant pour 2006 pour Steve, Alain, Sam et Philippe. Yolande arrive doucement en fin de carrière internationale et Jean-Michel me semble mieux en field. Michaël Van Hamme use ses dernières cartouches. Michaël Ghisse va tenter une expérience sur la scène internationale avec l'espoir du petit déclin qui lui permettrait d'émerger. Si actuellement ses points ne plaident pas en sa faveur il est capable, à l'image de ses prestations belges de l'an dernier, de nous étonner.

-Chez les jeunes : on a pu découvrir de réels espoirs tels Cédric Roly, Julien Depoiter ou Pierre Huin qui viennent compléter l'équipe de leur talent. Seul Philippe Vandestrict semble ne pas encore évoluer dans les points même si un travail technique en profondeur a pu être réalisé. Quant à Nicolas Masure, très prometteur, on devra attendre qu'il grandisse un peu pour voir

s'il poursuit son évolution. Chez les demoiselles, Sarah Prieels et Catheline Desso, confirment leur progression et leur désir de décrocher un titre international cette année...

-En Field : David, réel acharné de l'entraînement a pu s'en donner à cœur joie et les résultats semblent très prometteurs, sa reconversion en bare-bow devrait lui donner beaucoup de satisfactions. Marina a pu suivre le rythme des entraînements et est enchantée d'avoir pu commencer sa préparation si tôt dans la saison. Vincent qui s'est donné à fond pourrait encore rencontrer quelques difficultés et il n'est pas sûr de pouvoir décrocher une qualification pour les CM à venir

-Seniors FITA : Tout est basé sur la préparation des trials (stage de carnaval, Flowers, stage de Pâques, GP Porec) afin d'ensuite pouvoir profiter de l'ensemble de la saison pour préparer les championnats d'Europe.

-Sélection GP Porec (10 au 13 mai 2006) : 5 archers sont proposés sur base du stage au Portugal : Sam Kyritoglou, Philippe Prieels, Jean-Michel Piquet et Steve pour y préparer les trials et le championnat d'Europe à Athènes (septembre). Et aussi Michaël Ghisse, qui prépare 2007, à qui nous proposons un premier test international. Alain Autem et Yolande Anris ne peuvent participer (travail / communion). Quant à Michaël Vanhamme qui a pu s'essayer l'an dernier, il doit montrer un meilleur niveau lors des Trials pour espérer participer au GP de Sassari et préparer les CE.

-Stage de Pâques : ce stage organisé durant le Week-end de Pâques (du 14 au 17 avril), fait suite aux stages déjà organisés et s'adresse principalement aux archers qui, potentiellement, pourraient se qualifier pour une Junior cup ou un Grand Prix européen.

-Capital BEAC - Projet compétitions extérieures jeunes :

Objectifs : utiliser au profit des jeunes, le solde du capital des championnats d'Europe à Bruxelles : en étant constructif. Susciter près des jeunes, débutants ou confirmés, le désir de pratiquer le tir extérieur de façon plus assidue. Promouvoir les compétitions extérieures réservées aux jeunes.

Partant du constat qu'aujourd'hui :

-trop de clubs n'ont aucune politique « jeune ».

-que près de 25% de nos membres ont moins de 18 ans

-que dans les compétitions en salle près d'un tiers des participants sont jeunes ou débutants.

-que trop peu de jeunes francophones sont présents sur les tirs extérieurs

Pour preuve, le relevé des participants aux championnats de Belgique Jeunes :

2004	extérieur	25 participants
	en salle	78 participants

2005	extérieur	23 participants
	en salle	78 participants

-qu'au calendrier LFBTA 2005, seules deux compétitions « jeunes » ont vu le jour : CEN et CAT

-qu'en 2006 elles n'ont pas fait d'émule et seront également les deux seules compétitions réservées aux jeunes.

-que nombre de compétitions extérieures, à l'image du BAOC, ne donnent que peu ou pas de place aux jeunes.

-que les organisateurs ont tendance à préférer la participation des seniors qui consomment plus

que sans certitude de présence de jeunes en nombre suffisant, les organisateurs ne se lanceront pas dans la location d'un terrain, de la ciblirie et de l'ensemble de la logistique pour organiser un tournoi « jeunes ».

Nous devons réagir et proposer des incitants.

Projet : pour sortir de ce cercle vicieux (pas d'organisateur et pas de jeunes en extérieur), donner envie aux jeunes de participer à un plus grand nombre de compétitions organisées à leur intention et donner l'envie aux cercles d'organiser un tournoi « jeunes » tout en ayant une garantie financière minimale Nous proposons d'utiliser le solde « BEAC » pour prendre en charge : la location du terrain, les frais de ciblirie et d'arbitrage et les « Prix » remis aux archers. Mais aussi de rendre la participation gratuite et d'adapter les horaires (se lever à la pointe de l'aube n'intègre pas la culture jeune).

Ce projet doit encore être chiffré. Toutefois, avant de poursuivre plus avant sa mise en œuvre, il doit obtenir l'aval de la ligue et de l'exécutif national. Il devrait avoir une durée de vie limitée à trois années et débuterait en 2007. Le conseil d'administration de la LFBTA donne son accord de principe au projet.

-Projet jeune talent (COIB) : Le projet défendu se précise. A savoir : demander le financement d'un entraîneur et de la location d'une salle et d'un terrain d'entraînement extérieur sur budget du COIB. Pour ainsi, pouvoir organiser pour toutes les élites jeunes (arc olympique) un entraînement encadré et centralisé, en région francophone, les mercredis après-midi.

8-Rapport du responsable à l'arbitrage, aux règlements et à l'international :

-Championnats de Belgique jeunes : le comportement inadapté de Bart Geeraerts (du club MVV de la HBL) a suscité l'intervention des arbitres du jour. Bien que relevant de la vie privée, un tel comportement est évidemment difficilement tolérable. Il est toutefois bon de rappeler que le rôle des arbitres est de veiller, dans le respect du règlement et les limites du pas de tir, à ce que la compétition se déroule dans de bonnes conditions de sécurité et de confort des archers. Une intervention de l'organisateur, exigeant un comportement plus adapté aux circonstances, aurait été plus judicieuse sans doute.

-Championnats de Belgique adultes : deux décisions adoptées lors de cette compétition méritent une mise au point. Madame H.Brands : décide le matin même du championnat de participer en CDM plutôt qu'en CDS en invoquant le règlement FITA (madame Brands est dans sa 50ème année). Bien défendue par la HBL, elle obtient gain de cause près du jury d'appel. Celui-ci a toutefois oublié que le règlement du championnat de Belgique impose la parité HBL/LFBTA. Et suite à la décision prise, cette parité n'était plus de mise en CDM. Le staff technique de la HBL s'est bien gardé de le rappeler. Monsieur P.Calewaert : victime d'un malaise juste avant la phase finale du championnat (matches), décision fut prise de lui accorder du temps pour se remettre physiquement. Hors si nous ne pouvons qu'apprécier le côté profondément humain de la décision, force est de constater que celle-ci n'était aucunement infirmée par un point du règlement FITA. Et à nouveau le staff HBL a omis d'invoquer ce point.

Conclusions : lorsque vous serez investi membre d'un jury d'appel, veillez à être en possession de l'ensemble des règlements, lisez toujours les articles invoqués jusqu'au bout et surtout n'intervenez qu'en cas de plainte déposée en bonne et due forme. Le jury d'appel n'a pas à être consulté pour avis.

A oui, n'oubliez pas que la HBL n'invoque le règlement FITA que lorsque celui-ci est favorable à son interprétation du problème. Dans le cas contraire le règlement est bien vite jeté aux oubliettes.

-AG arbitre : six nouveaux candidats arbitres officieront dès avril sur les pas de tir.

-Pointes de flèches, brevets et badges Target : il n'y a aucune raison de ne pas accorder les distinctions Arrow Head(24 cibles) lors des concours organisés sur deux jours (48 cibles).

En effet les art 4.5.3.3 et 6.3.5.3 du règlement FITA (livre 1) définissent l'épreuve « pointe de flèche » : celle-ci consistant en un nombre quelconque de cibles (de 24 à 48, nbre divisible par 4) réparties en deux épreuves FITA complètes de tir en campagne (de 12 à 24, nbre divisible par 4, pour un seul parcours .. ; art 4.5.3.2) qui peuvent être disputées sur un ou deux jours et présenter 2 parcours distances connues ou deux parcours distances inconnues ou deux parcours combinant connues ou deux parcours distances inconnues ou deux parcours combinant connues et inconnues ou encore un parcours de connues et un parcours d'inconnues.

L'art 6.3.5.4 du règlement FITA indique que si une compétition de deux jours consiste en deux épreuves « pointe de flèche », l'athlète peut gagner deux distinctions « pointe de flèche ».

Toutefois la FITA demande que cette épreuve soit inscrite comme tel au calendrier FITA. -Gratuité éventuelle des championnats de Belgique : à l'instar des championnats de ligue, pour quoi ne pas appliquer la gratuité des championnats de Belgique, pour tous les archers LFBTA. Bien qu'une recherche pour le financement de cette mesure soit nécessaire (sponsor ou ...), elle mérite toutefois d'être étudiée.

-Organisation des championnats de Belgique jeunes et adultes le même week-end : cette évolution permettra de régler quelques effets pervers des organisations actuelles...Dates libérées au calendrier et mois de février quelque peu allégés...Moins de jeunes qui concourent pour les titres seniors...

Médiatisation de l'événement : dans cette configuration, les qualifications et les premiers tours éliminatoires sont organisés le samedi. La suite des tours éliminatoires et les finales ont lieu le dimanche la tranche horaire durant laquelle ont lieu toutes les finales est connue d'avance. Tout bénéfice pour attirer une couverture par la presse écrite et les médias.

Léger inconvénient : les jeunes archers devront aussi se déplacer deux jours de suite (dans la formule actuelle c'est déjà le cas pour les adultes).

9-Rapport du trésorier :

-Nombre de membres : nous sommes aujourd'hui 1728 membres.

-Entraînement des élites Field : le CA donne son accord à une demande d'acquisition de cibles légères pour faciliter l'entraînement des élites fields lors des stages LFBTA. Cette demande émane de l'entraîneur des archers fields et JDi : F.Buggenhou. Coût estimé : +/- 400 euros.

Le feu vert pour l'achat est toutefois agrémenté d'une restriction. Pour éviter toute utilisation abusive du matériel en dehors des stages LFBTA, celui-ci sera entreposé dans un local du collège Cardinal Mercier (local qui recèle déjà le matériel BEAC).

-Delta Loyds ou pas Delta Loyds : la décision de non recevoir, par l'établissement bancaire de la LFBTA et de la FRBTA, de notre demande de sponsoring incite le CA à faire jouer la concurrence. Le trésorier investiguera en ce sens.

10-Rapport du secrétaire général :

-Courrier : notre candidature comme membre de l'AISF a été retenue. L'AISF devrait rendre notre adhésion officielle lors de son assemblée générale qui aura lieu ce samedi 25 mars 2005 à Namur. Le secrétaire général est convié à assister à cette assemblée.

-3ème journée des fédérations : ce 16 mars 2006, le directeur technique et le secrétaire général avaient répondu présent à l'invitation du Ministre des Sports C.Eerdeken.

Trois orateurs ont animé la matinée : l'avocat J.Vanden Eynde, le professeur TH.Zintz et monsieur M.Degoudenne d'Ethias. Un compte-rendu de cette journée est joint à la présente.

Sans tomber dans la paranoïa, nous sommes toutefois revenus de cette journée avec une certitude : il est temps de couvrir nos arrières et de souscrire une RC administrateurs.

L'évolution de la politique sportive, de la jurisprudence en matière de responsabilité des clubs, des acteurs et responsables sportifs ainsi que la tendance à de plus en plus considérer le sport comme un produit de consommation impose cette prudence.

-RC Sportive : la prime demandée pour couvrir nos archers semble élevée par rapport au risque réel d'intervention de la part de l'assureur. Le CA donne mandat au secrétaire général pour négocier la prime à la baisse (si possible !).

-RC administrateurs :

-Assurance accidents administrateurs : le secrétaire générale a reçu les propositions de contrat.

-ETHIAS DAYS : les 20 et 21 mai 2006 seront organisés sur le site des barrages de l'Eau d'Heure : les Ethias days.

Le samedi est réservé aux membres des fédérations (ligues) participant à ces journées. Les jeunes pourront ainsi découvrir d'autres pratiques sportives que la leur. Le souhait de l'organisateur est que les ténors des disciplines représentées soient présents en grand nombre.

Le dimanche : l'organisateur va inviter les jeunes à se rendre gratuitement sur le site pour s'essayer aux différents sports représentés.

Que devons-nous faire : le dimanche, la présence d'initiateurs s'impose et peut s'organiser relativement facilement.

C'est le samedi qui pose problème. Nos ténors seront retenus par la première manche des trials à SSC. Nous avons proposé de les déplacer l'organisation de ceux-ci vers le site de l'Eau d'Heure. La réaction de l'ADEPS (partenaire d'ETHIAS) a été plutôt tiède. Nous demanderons l'intervention du président de la FRBTA avant de prendre une décision quant à notre implication future dans cette organisation

11.Date du prochain CA :

La date de la prochaine réunion retenue est le 24 mai 2006.

Toutefois, le directeur technique ainsi que le trésorier m'informeront qu'ils ne pourront être présents ce jour. Quant à moi, mon épouse organise ce long week-end une festivité familiale importante.

Après analyse des dates cochées sur les documents retournés par les administrateurs et délégués, je propose de nous réunir le vendredi 02.06.2006 au siège social dès 19h30.

Pour le CA, le Secrétaire Général

PROCÈS VERBAL DU CA DU 9 JUIN 2006

Présents : L.Lejeune, D.Fieviet, P.Wiggeleer, M.Ronsse, J.C.Milani, P.De Maere et M.Van Vlanderen.

Excusés : M.Verstraeten, P.J.Lemaire, G.Deltour, G.Delcominette et J.Rolin.

Absent : P.Meunier

1. Accueil par le Président :

Le Président est absent et excusé. Le secrétaire général remercie administrateurs et délégués en son nom, pour leur présence et ouvre la séance.

2a. Approbation des PVs des Cas :

Les projets de PVs des Cas des 10-11-2005, 16-12-2005, 13-01-2006, 18-02-2006 (avant AG) et 18-02-2006 (après AG) n'ayant suscité aucune remarque, ils sont acceptés.

Un point du projet de PV du Ca du 24-03-2006 a été modifié par le secrétaire général afin d'être en phase avec la réalité du sujet traité. Le CA approuve le PV ainsi modifié.

2b. Acceptation des nouveaux membres :

Le conseil d'administration étendu aux délégués, réuni dans les conditions requises par les nouveaux statuts, entérine l'inscription de 38 nouveaux membres (copie des listes est jointe à la présente).

3. Rapport des délégués tir nature et de provinces :

3.1 Délégué tir nature :

3Di et international : le CA informe le délégué que répondant à une demande de la FITA, il a proposé à la FRBTA de présenter Monsieur Buggenhout pour la fonction d'agent de liaison pour le 3Di. Monsieur Fons Van Clemen (HBL) sera présenté pour le Field.

Tir nature, règlements et structures : lentement mais sûrement les archers « Tir nature » admettent que le 3Di n'est pas très différent du tir pratiqué par eux aujourd'hui. Toutefois une règle les rebute : se déplacer pour tirer une seule flèche par cible, ils ne sont pas prêts de le faire.

Pour permettre d'avancer dans la mise en place de règlements et de structures en phase avec les exigences internationales qui se dessinent, tout en y intégrant la notion de plaisir apprécié par les archers : le CA demande qu'une réunion avec les responsables « tir nature » soit programmée.

Une date est arrêtée.

3.2 Délégué du Brabant : remet au Secrétaire général : la liste des distinctions non perçues ce jour par les archers du Brabant et les originaux des demandes d'organisation de compétitions (saison hivernale 2006-2007) des cercles du Brabant.

Le secrétaire général les remettra au secrétariat LFBTA pour traitement.

Championnat de Belgique extérieur 2006 par GAU :

- Qui contacte les médias ? L'administrateur responsable de la communication propose de s'en charger suivant les desideratas du cercle.

- Affiche : si affiche il y a, les logos des partenaires de la FRBTA devront y apparaître (organisation nationale oblige). Il s'agit de « KIA motors » et « de ETHIAS ».

- Feuilles de marque : le secrétaire général demande que les sponsors de la FRBTA n'apparaissent pas sur les feuilles de marques (aucun lien contractuel ne liant la FRBTA aux sponsors sur ce point).

Le secrétaire général négocie le financement du programme « résultats des compétitions LFBTA » (en cours de réalisation) en proposant aux candidats sponsors l'impression de leur logo sur les feuilles de marques du programme. Le CA se range à ces arguments.

- Sponsors : le cercle de GAU est libre de démarcher tous sponsors potentiels.

- Arbitres et jury d'appel : l'administrateur responsable de l'arbitrage se charge de désigner les arbitres et de former le jury d'appel.

Nouvelles dispositions statutaires pour les Vignettes et les cotisations LFBTA :

Le CA va envoyer prochainement un courrier expliquant les modalités pratiques de mise en œuvre des nouvelles dispositions statutaires ainsi que les changements, les modifications décidées par lui qui prendront leurs effets dans un avenir proche.

Adresses des cercles pour envoi des invitations aux compétitions :

Le secrétaire général demandera qu'une feuille reprenant les adresses des « contacts clubs » soit téléchargeable sur le site LFBTA pour permettre aux clubs l'impression d'étiquettes.

4. Rapport du responsable à l'arbitrage, aux règlements et à l'international :

Calendrier « salle » 2006-2007 : le projet de calendrier est présenté au CA. Celui-ci est établi en fonction des 3 dates demandées par les cercles organisateurs pour éviter autant que faire ce peu, que les organisations soient en concurrence. Le CA entérine le document présenté.

Dates des championnats en salle retenues : FEVRIER 2007 Provinces 3 et 4

LFBTA jeunes 10

LFBTA adultes 11

Belgique jeunes 24

Belgique adultes 25

Le CA fait appel à candidature pour l'organisation des Championnats de Ligue.

Le cercle de tir ABA en collaboration avec la province du Brabant est candidat annoncé pour l'organisation des Championnats de Belgique. Nous attendons le dossier.

Record de Belgique aux trials de GSR : lors du second trial 2006 organisé ce 04 juin au GSR par la HBL, Laurent Piette a réalisé 693/720. Soit le record de Belgique des CHJ. Toutefois ce record ne sera pas officialisé. Les records de Belgique ne sont homologables que lors des tirs repris au calendrier FITA. Hors les deux trials ne s'y trouvent pas, ils ne paient pas la taxe de 50 euros.

Que voilà encore un règlement belgo - belge bien injuste !!! La FITA n'impose pas que l'homologation d'un record national soit liée à la taxe qui permet l'homologation des records mondiaux.

Ce lien, imposé par nos prédécesseurs, n'est toutefois pas innocent. Il a vu le jour pour éviter que des records nationaux tirés sur des terrains non conformes aux normes FITA, soient reconnus.

Le secrétaire général n'apprécie pas que la validation d'un record belge soit dépendante du paiement d'une taxe. Il propose qu'à l'avenir, l'homologation des records Belges et Ligue ne dépende que des seules normes FITA en matière de terrain de tir. La taxe n'étant exigée que pour les organisations qui souhaitent dispenser également des records mondiaux.

Le CA demande à nos représentants au CA de la FRBTA, de défendre cette proposition.

Nouvelle de la FITA : La FITA modifie la couleur du centre des blasons (inerten). Celui-ci sera désormais gris. La FITA a déjà demandé aux fabricants de produire les blasons nouvelle formule.

Le CA est d'avis d'autoriser l'utilisation des blasons avec centre jaune pendant une période de transition pour permettre l'utilisation des stocks éventuels des cercles organisateurs.

2011 Championnat du Monde en salle à Bruxelles ? : le Président de la FRBTA souhaite prospecter pour évaluer la faisabilité d'organiser le Championnat du Monde en salle à Bruxelles (dans 2 palais du Heysel) en 2011 (2012 = JO à Londres). Il demande l'aval des Ligues (LFBTA et

HBL). Un courrier sera envoyé dès lundi 12 juin 2006 par le secrétaire général. Une copie de celui-ci est jointe au présent PV.

Document demandé de records : le responsable à l'arbitrage demande un délai de réflexion avant de décider de l'utilisation ou non du document (joint au présent PV) proposé par JC Milani.

5a. Rapport du responsable de la gestion sportive et de la lutte contre le dopage :

Calendrier des compétitions : voir point 4 du présent PV.

Championnats de Belgique : à la demande du CA de la FRBTA, le responsable de la gestion sportive fera une proposition de calendrier (dates) pour les championnats de Belgique 2008, 2009 et 2010. Cela pourrait permettre d'éviter de les organiser pendant la semaine du carnaval.

Cette proposition est demandée pour le 24 août 2006.

Les membres LFBTA du CA FRBTA ont obtenu que les championnats de Belgique jeunes et adultes en salle soient organisés le même week-end. Le championnat par équipe est passé à la trappe ... toutefois rien n'interdit de l'organiser à une autre date si un cercle organisateur se présente au portillon.

Ils n'ont pu décider la HBL d'abandonner l'organisation du Championnat de Belgique par équipe extérieur et de calquer l'organisation des championnats de Belgique extérieurs sur celle des championnats en salle. Evidemment, puisque trois gros clubs de la HBL trustent ces titres depuis quelques années !!! Les cercles de la LFBTA ne marquant pas d'intérêts particuliers pour cette compétition.

La LFBTA reviendra à la charge pour défendre sa position ... organiser un championnat de Belgique par équipe alors qu'aucune autre compétition du genre n'est inscrite au calendrier ne nous semble pas judicieux.

Répartition des frais des championnats de Belgique : la HBL demandait que les frais soient à charge de la FRBTA ... donc répartis 50/50 entre HBL et LFBTA ... la HBL faisant le forcing pour se voir attribuer un maximum, voir tous les championnats, l'opération se révèle juteuse (les dossiers HBL sont préparés par le secrétariat HBL et non par les cercles organisateurs).

La LFBTA n'a pas accepté, a résisté et négocié la répartition suivante : à charge de la FRBTA, les frais d'arbitrage, la redevance Target FITA (50?) et seul concession LFBTA, les médailles (achetées par le trésorier chez le fournisseur de la LFBTA). Les autres frais sont à charge du club organisateur qui dispose de la participation des archers et de ce que lui accorde sa ligue.

A propos que prend en charge la LFBTA lorsque le championnat est organisé par un de ces cercles : les repas des administrateurs HBL et LFBTA, des délégués des provinces et tir nature ainsi que des officiels invités (bourgmestre, échevin, ...) si la liste est raisonnable.

Le responsable à la gestion sportive prépare un document scellant cette décision.

Agents de liaison FITA : voir point 3.1 du présent PV.

Feuillelet publicitaire de la LFBTA : le nouveau modèle de « Feuillelet publicitaire » est disponible, pour toute organisation d'action de propagande, chez le directeur technique, le trésorier et le secrétaire général. Un exemplaire de ce feuillelet déjà utilisé lors des Ethias days et du 50ème anniversaire de l'UCP est présenté au CA.

Carnet de tir : la maquette définitive est présentée au CA. L'impression peut être lancée.

Projet « aide aux organisateurs de compétitions extérieures pour jeunes » : objectif ; utiliser le capital offert par BEAC à la FRBTA (50% pour la LFBTA) ... au profit des jeunes (comme souhaité par le Président du national), en aidant les organisateurs de compétitions extérieures réservées aux jeunes archers. Et ainsi tenter de susciter chez les jeunes le même engouement pour les tirs extérieurs que celui constaté pour la salle.

Le projet qui durera cinq ans verra attribuer aux organisateurs de tirs extérieurs pour jeunes, une aide financière d'aide à la couverture des frais d'investissement qu'engendre une telle organisation (location de terrain, frais de ciblité, d'arbitrage, de coupes et médailles, etc.)

Un horaire adapté sera proposé aux organisateurs (se lever à l'aube ne fait pas partie de la culture des jeunes d'aujourd'hui).

Ce projet accepté par la FRBTA sera budgétisé et finalisé pour être opérationnel en 2007.

Catégories de tir : le dernier CA de la FRBTA a permis à la LFBTA et à la HBL d'enfin accorder leurs violons à propos des catégories de tir tant en salle qu'en extérieur.

Dés la saison en salle 2006-2007, les catégories seniors 1, 2, 3 et vétérans (+ de 65ans) auront vécu. Elles feront place aux catégories seniors 1 (18-35ans), (35-50 seniors 2 ans) et masters (+ de 50 ans) pour tous les tirs officiels à 18m et 25m en salle, FITA, 70m (sans finale), 50/30 et 25m extérieurs. Seuls les BAOC continueront suivant la formule qu'ils connaissent déjà aujourd'hui

Changement de catégorie ... quand ? : idéalement avant le début de la saison d'hiver afin que l'archer puisse participer aux championnats de ligue et de Belgique dans sa catégorie réelle du moment ... permettre l'homologation d'un éventuel record du monde par les jeunes (ce n'est pas toujours le cas actuellement)

Dopage : le trésorier a rencontré le docteur Bettendorf de Waterloo, spécialiste du dopage. Il semble qu'il accepte de traiter nos dossiers en attendant qu'une réelle commission médicale soit organisée en communauté française de Belgique.

Une légère incertitude subsiste, la FITA acceptera-t-elle une telle démarche. Nous pourrions en tous cas défendre nos archers puisqu'un avis médical indépendant des médecins des archers, sera joint à chaque dossier. Et comme la FITA ne consent d'examiner que les seuls dossiers des athlètes de haut niveau, nous pourrions toujours argumenter qu'elle est à l'origine de la situation.

Journées propagandes : Ethias days : samedi, annulation des activités extérieures pour cause d'intempéries. Dimanche une centaine d'initiatives. A nos yeux, le flop total faute de battage médiatique. Merci à l'équipe de FAO pour leur travail dans des conditions difficiles.

Olympicnic : deuxième édition au Parc de Bruxelles le 21 juillet 2006. Tout se prépare en collaboration avec la HBL et le club de FAO (Ottignies).

Les 10 ans du Trophée communes sportives et les 50 ans de l'ADEPS : seront organisés avec faste le 23 septembre 2006 sur le site du Heyzel. Le GSR aidé de FAO accueillera la foule et gèrera l'épreuve des Echevins des sports.

Nouveau logo : à la demande du secrétaire général, la recherche d'un nouveau logo a été demandée à Guy Kohl, graphiste de la revue « l'Archer ».

Pourquoi un nouveau logo ?

Le Logo est l'image représentant l'association qui est la plus diffusée (documents officiels, affiches etc.). Il doit donc être représentatif de l'image que les membres et dirigeants souhaitent donner de leur association. Le logo proposé donne une image de dynamisme, d'évolution pour l'avenir, une image plus contemporaine de la LFBTA. Et lorsqu'il sera aperçu par quiconque (archer ou non) il sera facilement associé au but social de l'association.

Le Logo proposé (voir en-tête de ce présent PV) est adopté par le CA.

DU CÔTÉ DES ÉLITES SENIORS PRÉPARATION DE LA SAISON 2006-2007

DÉSIGNATION OFFICIELLE DES ELITES POUR LA SAISON 2007

Au niveau des seniors, la liste fut établie en septembre, après réception de la candidature de chacun d'entre eux et le programme de saison fut préparé avec chaque archer repris sur cette liste.

Si pour les « anciens » les objectifs sont très clairs, les plus jeunes vont vivre cette année une transition entre l'univers junior et le monde des seniors. A ce titre, leurs objectifs ne seront pas spécifiquement placés en 2007 mais pour plusieurs parmi ceux-ci, la préparation s'étend sur deux années en vue des championnats d'Europe 2008

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

FITA

Elite internationale « olympique » : RH CLART Steve

FIELD

Elite Internationale : CH DENAYER Sébastien
Elite Internationale : RD PRELIPCEAN Marina
Elite Internationale : RH PIQUET Jean – Michel

Espoirs sportifs (jeunes de moins de 23 ans)

FITA

Elites internationales jeunes : RHC* HUIN Pierre
CDJ* DESSOY Catheline
CDJ* PRIEELS Sarah
Elites internationales seniors : RD VANDEVOORDE Aurore
CH DEPOITIER Julien
CH PIETTE Laurent
CH ROLLY Cédric
CH VANDEPOELE Mathieu

Elites fédérales seniors :

FITA

RH AUTEM Alain
RH JAUMOTTE Jean-Philippe
CH AERTS Grégory
CH KYRITSOGLOU Sam

FIELD

CH BOTTIAU David
CH VANDERVELDEN Vincent
CH DE BRAUWER Raphaël

* Tous trois membre du Pôle jeune dont les objectifs feront l'objet d'un prochain article.

La saison sportive internationale 2007 se compose de deux types de compétitions très différentes appelées rencontres « sommets » ou de « préparation ». Si les premières d'entres-elles concrétisent les rêves de nos « anciens » ce n'est qu'à force d'expériences acquises lors des rencontres de préparation qu'ils espèrent y parvenir. Les plus jeunes déploieront la même hargne à tenter de se qualifier pour le dernier grand prix de la saison qualifié « rencontre de préparation » et qui pour eux sera un réel objectif 2007 avec comme horizon la saison 2008.

1/ Rencontres Sommets

Seniors :

Championnat du Monde FITA à Leipzig
du 10 au 15 juillet 2007

Juniors :

Championnat d'Europe au Portugal
du 26 juin au 01 Juillet 2007

Field :

Championnat d'Europe en Croatie
du 06 au 12 août 2007

2/ Rencontres de préparation

Seniors :

Grand prix européen de Varèse en Italie
du 02 au 06 mai 2007

Circuit international Français de Vittel
du 18 au 20 mai 2007

Grand prix européen d'Antalya en Turquie
du 30 mai au 03 juin 2007

Grand prix européen de Douvres en Angleterre
du 31 juillet au 04 août 2007

Field :

Circuit des cinq nations

OBJECTIFS INDIVIDUELS OUTDOOR 2007

Chaque archer repris sur cette liste, par sa préparation, sa ténacité et son engagement, espère atteindre le but qu'il s'est fixé pour cette année... certains auront la chance d'y parvenir et d'autres devront dès l'an prochain remettre le travail sur le métier afin de poursuivre leur progression pour finalement, « toujours aller de l'avant »...

Championnat du Monde FITA en Allemagne

RH AUTEM Alain
RH CLART Steve
RH PIQUET Jean-Michel
RD VANDEVOORDE Aurore
CD DESSOY Catheline
CH DEPOITIER Julien
CH KYRITSOGLOU Sam
CH PIETTE Laurent
CH VANDEPOELE Mathieu

Championnat d'Europe FIELD en Croatie

RD PRELIPCEAN Marina
CH DENAYER Sébastien
RH PIQUET Jean – Michel
CH VANDERVELDEN Vincent
CH BOTTIAU David
CDJ PRIEELS Sarah

Grand prix Européen FITA de Douvres

RH JAUMOTTE Jean-Philippe
RD VANDEVOORDE Aurore
CD DESSOY Catheline
CH DEPOITIER Julien
CH PIETTE Laurent
CH ROLLY Cédric
CH AERTS Grégory

“MAMAN, JE PEUX AVOIR UNE GIRAFE?”



**LA NOUVELLE KIA CARENS AVEC 7 PLACES ASSISES.
ON S'HABITUE VITE À L'ESPACE.**

- Concept 7 places (2 + 3 + 2).
- Conversion facile et rapide en 2/5/7 places.
- 2ème et 3ème rangées de sièges rabattables et escamotables dans le sol avec plancher plat.
- Moteur 2.0 CRDi VGT 136 puissant, économe et silencieux.
- 3 ans de garantie totale sans limitation de kilomètres.
- Confort et sécurité au summum: 6 airbags, ABS, ESP et TCS (version EX), appuie-tête actifs et suspension multi-link à l'arrière.

3545
KIA

**POUR UN ESSAI GRATUIT, ENVOYEZ KIA3 PAR SMS AU 3545
ET RECEVEZ VOTRE INSCRIPTION PAR E-MAIL.**

NOUVELLE KIA CARENS
16.490 EUROS*

CARENS



KIA MOTORS
The Power to Surprise™

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. *Prix net (TVAC), toutes promotions déjà déduites. Prix au 01/09/2006. Offre réservée aux particuliers.
Consommation moyenne KIA Carens 2.0 LX: 8,1 l/100 km. Emissions de CO₂: 192 g/km.

WWW.KIA-MOTORS.BE

LES CHAMPIONNATS EN SALLE

SAISON 2006/2007

Alors que les invitations officielles à ces différents championnats se trouvent sur le site de la ligue ou sont parvenues dans les clubs, voici un petit condensé des informations importantes relatives à ces championnats

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX

SAMEDI 3 ET/OU DIMANCHE 4 FÉVRIER

Tous les renseignements concernant ces championnats sont disponibles auprès de votre délégué provincial.

CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES

SAMEDI 10 FÉVRIER

Compétition ouverte à tous les jeunes, organisée à l'initiative du club FAO au complexe sportif des Coquerées situé rue des Coquerées, 50 à 1340 Ottignies.

Qualification : 2 x 30 flèches (sous réserve de modification sur base du nombre de participants)

09h15 échauffement

10h00 qualification

Eliminatoires et finales : matchs par élimination directe à partir de 14h30

Inscription avant le 31 janvier 2007 auprès du Secrétaire administratif de la LFBTA, Robert Roufosse
TEL : 042 78 44 42 info@lfbta.be

Frais de participation : championnat gratuit.

Possibilité de réserver un repas (3 menus différents) le jour de la compétition avant 10h auprès du responsable de la cafétéria.

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS ET MASTERS

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Compétition réservée aux archers sélectionnés, sur base des cinq compétitions réalisées en LFBTA. Elle est organisée à l'initiative du club FAO au complexe sportif des Coquerées situé rue des Coquerées, 50 à 1340 Ottignies.

Qualification : une série de 30 flèches, précédée de deux volées d'essais.

09h30 COMPOUNDS

11h00 RECURVES

13h00 1/16ème de finale Compound

14h00 1/16ème de finale Recurve

Eliminatoires et finales : l'horaire sera précisé ultérieurement!

Inscription : La confirmation de votre participation doit être effectuée auprès du Secrétaire administratif de la LFBTA, Robert Roufosse, avant le 31 janvier 2007. TEL : 042 78 44 42 info@lfbta.be

Frais de participation : championnat gratuit.

Possibilité de réserver un repas (3 menus différents) le jour de la compétition avant 10h00 auprès du responsable de la cafétéria.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE JEUNES

SAMEDI 24 FÉVRIER

Compétition ouverte à tous les jeunes, organisée à l'initiative de la province de Brabant et du club ABA au complexe sportif Gaston Reiff, 215 rue Ernest Laurent à 1420 Braine l'Alleud

Qualification : une série de trente flèches, précédée de 4 volées d'essais.

9h00 JUNIORS et CADETS

11h00 BENJAMINS

Eliminatoires et finales : matchs par élimination directe à partir de 14h00 toutes catégories

Inscription avant le 19 février 2007 chez Pierre-Jacques Lemaire Tel/Fax : 02 354 92 81 ou pjl@skynet.be

Frais de participation : 7 euros à verser au compte n° 001-5068880-27 de ABA CB-BK 2007

Possibilité de réserver une assiette froide au prix de 8 euros. Modalité de réservation et pour toute information complémentaire : Pierre-Jacques Lemaire



CHAMPIONNAT DE BELGIQUE INDIVIDUEL SENIORS ET MASTERS

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Compétition réservée aux archers sélectionnés sur base des résultats des championnats de Ligue. Cette rencontre sera organisée à l'initiative de la province de Brabant et du club ABA au complexe sportif Gaston Reiff, 215 rue Ernest Laurent à 1420 Braine l'Alleud

Rappel de la répartition paritaire entre les ligues :

Recurve Homme et Compound

Homme : 16 LFBTA / 16 HBL

Recurve Dame et Compound Dame

8 LFBTA / 8 HBL

Recurve Homme Master et

Compound Homme Master

8 LFBTA / 8 HBL

Recurve Dame master et Compound

Dame Master 4 LFBTA / 4 HBL

Qualification une série de trente flèches, précédée de 2 volées d'essais.

09h00 HOMMES compounds et recurves 10h45 DAMES compounds et recurves / MASTERS toutes catégories

Eliminatoires et finales : matchs par élimination directe à partir de 14h00 pour toutes les catégories

Confirmation de l'inscription auprès de Robert Roufosse à l'issue des résultats des championnats de LFBTA et au plus tard pour le 19 février 2007. TEL : 042 78 44 42 ou info@lfbta.be

Frais de participation :

10 euros à verser au compte

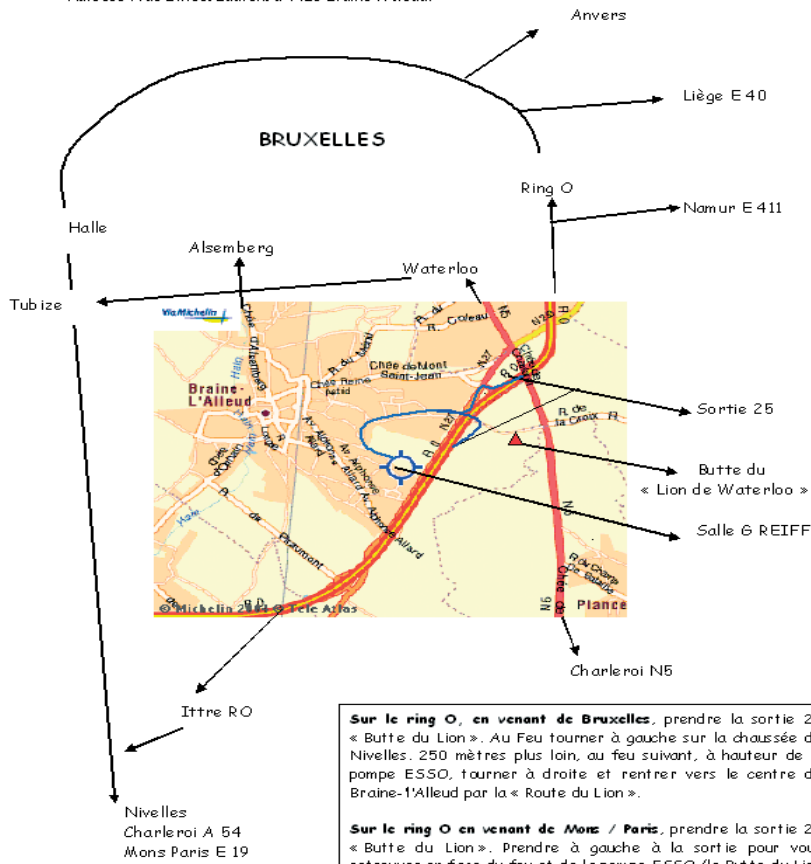
n° 001-5068880-27

de ABA CB-BK 2007

Possibilité de réserver une assiette froide au prix de 8 euros. Modalité de réservation et pour toute information complémentaire : Pierre-Jacques Lemaire

Plan d'Accès au stade Gaston Reiff

Championnat de Belgique Juniors et Senior les 24 et 25 février 2007
Adresse : rue Ernest Laurent à 1420 Braine-l'Alleud.



Sur le ring O, en venant de Bruxelles, prendre la sortie 25 « Butte du Lion ». Au feu tourner à gauche sur la chaussée de Nivelles. 250 mètres plus loin, au feu suivant, à hauteur de la pompe ESSO, tourner à droite et rentrer vers le centre de Braine-l'Alleud par la « Route du Lion ».

Sur le ring O en venant de Mons / Paris, prendre la sortie 25 « Butte du Lion ». Prendre à gauche à la sortie pour vous retrouver en face du feu et de la pompe ESSO (la Butte du Lion est dans votre dos). Traverser le carrefour et entrer vers le centre de Braine-l'Alleud par la « Route du Lion ».

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE UNIVERSITAIRE SAMEDI 03 MARS

Championnat de Belgique universitaire organisé par l'UCL en collaboration avec le club de SSK dans les infrastructures sises à « Saint Luc ».

Renseignements et inscription par le biais du service des sports de votre université ou de votre « haute école ».

DF



RESPONSABILITE CIVILE DES ADMINISTRATEURS

La L.F.B.T.A a négocié, auprès de la compagnie d'assurance ETHIAS, une proposition d'assurance en Responsabilité Civile des Administrateurs d'ASBL mutualisée pour ces cercles membres.

APERCU DE LA COUVERTURE

RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS :

Cette assurance garantit les dommages résultant de la responsabilité civile pouvant incomber aux assurés suite à un sinistre survenu pendant le période d'assurance, en vertu de toute législation belge ou étrangère, en cas de faute professionnelle et commise par ceux-ci ou par l'un d'entre eux en qualité d'administrateur du preneur d'assurance.

DÉFENSE CIVILE ET DÉFENSE PÉNALE DES ASSURÉS :

Cette assurance garantit également les frais de défense civile (judiciaire, amiable ou arbitrale) et / ou pénale afférents à la défense des assurés pour tout sinistre introduit à leur rencontre durant la période d'assurance, mettant en cause leur responsabilité personnelle ou solidaire et imputable à toute faute professionnelle, réelle ou alléguée, commise dans l'exercice de leurs fonctions.

EXTENSIONS DE LA GARANTIE

- Enquête, instruction, investigation à l'encontre du preneur d'assurance : honoraires et frais divers.
- Mandats externes : garanties étendues aux seuls représentants permanents du preneur d'assurance et / ou aux personnes ayant reçu un mandat de ce dernier.

TERRITORIALITÉ

Couvre les réclamations introduites dans le monde entier, à l'exclusion des Etats-Unis et du Canada.

DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

Le formulaire de demande d'assurance mutualisée doit être envoyé chez ETHIAS, avant le 31 mars 2007

Le formulaire ad hoc vous sera envoyé sur simple demande près du

SECRETAIRE GENERAL
21, Boulevard des Fusillés à 9600 Renaix,
tel / fax 055 / 55.21.96,
courriel : secretairegeneral@lfbta.be

CHAMPIONNAT 2006 DE TIR NATURE

JOURNÉE DE LA REMISE DES PRIX AU CLUB D'ACE

Le championnat 2006 de tir nature avait commencé au Club d'ACE, le 19 mars. Et c'est à ACE qu'il a été « couronné », puisque ce club organisait cette année la journée de la remise des prix, le 11 novembre dernier. Les invitations avaient été lancées à toutes et tous, aux archers et à leurs amis, dès le début du mois d'octobre.

EN VOICI UN PETIT APERÇU...

Le 11 novembre 2006, c'est une vraie journée d'automne: le beau temps s'est lâchement éclipsé. Une première mise à l'épreuve attend les archers et archères passionnés de tir nature : il fait gris, la pluie menace, le terrain est boueux. Mais la quarantaine d'irréductibles qui se retrouvent au greffe dès le matin n'a rien à craindre: la chaleur de l'accueil de Virgine Leboulanger, de Louis Mellet, le Président d'ACE et de tous les membres du Club qui ont préparé le parcours, le café et croissants, les parfums du traditionnel « pain-saucisse » pour le barbecue de midi font vite oublier le temps qu'il fait. On est là pour se retrouver, pour se détendre, pour un tir hors du commun, d'après ce qu'on en savait : un parcours « fun ».

Un parcours préparé dans le plus secret (ou presque) par des archers qui avaient plus d'un tour dans leur carquois: Serge Delsupexhe, Louis Mellet, Daniel Warnotte, Thierry Marsin, Guy Leas, Laurent Fafra, Laurent Poussart l'avaient monté la veille sous le soleil (ironie du sort !). Des semaines de préparation, de récupération, de recyclage et de rires sous cape, pour un tir qui devait secouer les habitudes officielles et forcément surprendre...

Le terrain d'ACE à lui seul est un beau résumé de toutes les difficultés et embûches qui donnent son piment au tir nature : il est vallonné, abrupt à certains endroits et bien feuillu : il faut en parcourir les trois quarts avant de se mesurer à quelques cibles de plaine, aux distances trompeuses comme il se doit. ACE a bien exploité ce bois, qui longe la frontière linguistique, à Boirs, en Wallonie, à deux pas du Limbourg. L'accès au terrain venait d'être rem-



blayé et constituait un superbe lieu de rendez-vous pour les archers venus de tous les clubs voisins, de Stavelot en passant par Dalhem, Comblain-au-Pont et Sprimont, de Flandres (les fidèles archers de DTZ : Lucien, Peter et Joris), de France... et un parcours prévu pour tous les types d'arc : longbow, chasse, classique, compound...

C'est un vrai plaisir pour toute cette joyeuse bande de se retrouver, et de ne pas emporter de feuilles de marque : on n'est pas là pour mesurer les performances : elles seront récompensées en fin de journée, car pendant ce temps-là, les autres membres du club d'ACE s'activent pour préparer le banquet et la salle qui va accueillir la soirée de la remise des prix.

A l'orée du bois, les pelotons se forment ; on prend son temps, on s'échauffe quand même... et on part à la découverte « des rebelles de la forêt ». Toutes les qualités de l'archer « nature » vont être mises à l'épreuve, avec humour et dérision.

La concentration : deux birdies microscopiques, à 5 mètres... Pendant qu'on se prépare à tirer, il faut impérativement appuyer sur le ventre d'une petite peluche qui serine une chansonnette très...énervante.

Les estimations de distance: un grand gibier en 3D qui vous regarde droit dans les yeux mais la butte est trompeuse... Un grand cerf (qui n'est pas dans sa maison) mais à...40 mètres ? 50 mètres ?

L'observation de la nature : un groupe d'animaux en 3D plus vrai que nature: une marmotte, un cerf, un sanglier... La consigne : c'est le plus petit animal qu'il faut chercher... et c'est un petit lapin bien caché. Pour beaucoup, c'est la marmotte qui a pris les flèches...

La précision : des petites grenouilles vertes font une ronde (un rideau de douche recyclé !) ...et cette fois, il faut les éviter...

La connaissance des blasons : les rebelles de la forêt y étaient presque tous, mais aussi des animaux hybrides qui brouillaient toutes les estimations de distance : la charafe, l'escarnouille, le zenozeros...

Une araignée velue attend au milieu de sa toile géante suspendue au milieu des arbres...

L'équilibre : un loup en 3D, à belle distance pour un tir chasse. Le tout est de trouver la bonne position sur des pédales en bois...qui bougent au moindre mouvement. Mais il y a moyen de trouver la bonne position...Sinon...

Le beau geste et la rapidité... pour adopter une belle décoche sur une cible mouvante, un aigle en plein vol qui obéit à Nico, 8 ans, le fils de Serge Delsupexhe.

Puis c'est la pause de midi pour tous : les pains saucisse, les Jupiler, le traditionnel debriefing... Une troisième mi-temps comme on les aime.

Vers 17 heures, les intrépides, un peu boueux, ont retrouvé les « tous propres » dans la salle paroissiale de Millen, en Flandres. Françoise Fafra, l'épouse du Président, et une équipe de choc (Christian et Christiane, Virginie, tous les membres du Club ACE et leurs amis) avaient tout préparé et se tenaient à pied d'œuvre pour la seconde partie de la journée (et de la soirée). De grandes tables étaient dressées, prêtes à accueillir les quelques 150 archers, archères, amis, famille, enfants...

Toutes les générations sont représentées et l'ambiance est tout de suite détendue. On salue ceux et celles que l'on n'a pas encore vu, on s'offre un petit verre. Il fait bon, on « a bon » (on est quand même tout près de la Province de Liège), la soirée s'annonce bien. On ne prend pas beaucoup de risques à ACE : on sait que la cuisine est bonne, même dans le bois !



IL SUFFIT DE VOIR ...

Il suffit de voir les étoiles dans les yeux des enfants, la fierté dans les yeux des parents, la satisfaction dans les yeux des personnes à mobilité réduite, pour comprendre la force et la noblesse de notre passion.



Chaque année, notre compagnie d'arc « les Compagnons de l'arc droit » met un point d'honneur à être présente aux fêtes médiévales de Forest le 2ème week-end de septembre afin de promouvoir le tir à l'arc.

Personne, il est vrai ne reste indifférent à cette discipline. Est-ce Robin des Bois ou peut-être Légolas, le point de départ de cet engouement ?

Peu importe ! L'essentiel est de partager quelques moments de réel plaisir avec tous ceux qui s'arrêtent à notre camp, cette année 1200 initiations en 2 jours.

Nous initions au tir à l'arc droit sans contrainte et de plein cœur, en costume d'époque et heureux de communiquer nos connaissances sur le tir à l'arc du Moyen-âge à nos jours et aussi de faire savoir qu'il existe différentes façons de pratiquer le tir à l'arc.

Nos recevons notre récompense dans le plaisir que chacun a trouvé à se satisfaire ou à se dépasser.

Et nous vous donnons rendez-vous à Forest en Septembre 2007.

Soyez des nôtres.

Marie-Anne.



656 CH. DE VILVOORDE
1120 BRUXELLES

TEL 02/264 03 60

www.apragaz.com



**Green Horn
Archery**

sprl

Essensteeweg, 53 - 2920 Kalmhout
0032(0)32954104

**Plus de 100 ans
d'expérience dans
la fabrication d'arcs
de haut niveau**

Site internet : www.greenhorn.be

**Green Horn
Archery Shop**

Magasin de Gosselies

Rue des fabriques, 48 - 6041 Gosselies
Tél. 0032(0)71451608

Email : pro.archery.centre@tiscali.be

Jean-Michel et Marina sont à votre service
pour des conseils personnalisés

PAR L'AUTRE BOUT DE LA LORGNETTE

Dans le cadre de l'enregistrement de l'émission GTCG, le centre de production de la RTBF Liège avait besoin d'un archer pour faire subir un défi à un invité... GTCG est un divertissement scientifique dans lequel deux invités s'affrontent sur base de questions ludiques et scientifiques. Ce soir-là, Sandra Kim et Jean-Michel Saive seront les hôtes de Thomas Van Hamme.

Après avoir hésité un peu, j'accepte le rôle. Je ne crois pas que j'aurai beaucoup d'autres occasions comme celle-là. L'enregistrement se déroule le lundi 4 septembre et je dois apporter une cible. En dernières minutes, j'apprends qu'une deuxième est nécessaire. Heureusement, Vincent Vandervelden, rentré la veille de ses championnats du monde, a la possibilité de me prêter sa petite cible. Ouf!

Arrivé sur place, je suis présenté à l'équipe, on me désigne ma loge et la mise en place de la scène du défi

commence. La cible se trouve à une petite dizaine de mètres. Cela devrait aller... Après un passage au maquillage, une première pour moi, la répétition générale commence. J'en profite pour découvrir le travail en coulisses, la préparation des plateaux, le repérage des caméras et les prises d'images qui sont tournées et retournées... Ils ont besoin de courtes scènes à insérer dans l'émission. Pour la première des deux, on me demande de me mettre en arc « facile » puis de me tourner face au public. Euh... Non, ça n'ira pas! La seconde partie de cette scène est immédiatement supprimée. Je préfère ça...

Le public fait son entrée et l'enregistrement commence enfin. Tiens, je n'avais pas remarqué qu'il faisait si chaud... Heureusement, j'ai toujours mon essuie à portée de mains. Les scènes se tournent et se suivent. Je réalise mes deux petites apparitions. Pour la première, une simple mise en arc et pour la seconde tirer une flèche dans la cible.

Dans le duel des invités, c'est Sandra Kim qui mène. Lors des pauses, l'animateur tente d'accroître l'inquiétude du futur perdant en me déclarant "pas sûr de moi", "stressé",... Jean-Michel Saive n'en mène pas large...

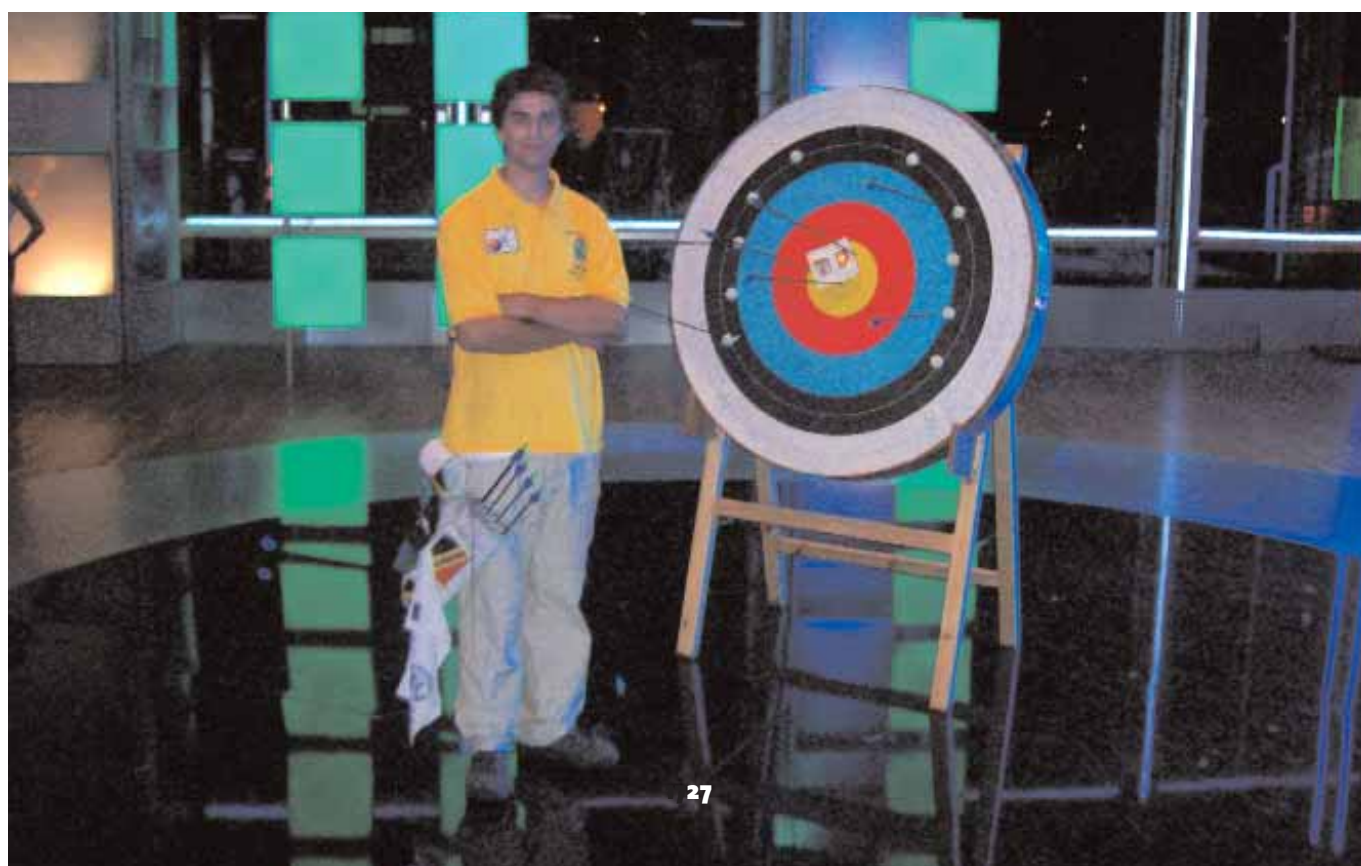
La scène du défi arrive. Je trouve qu'il fait encore plus chaud qu'avant... Après une petite présentation face au public, je commence par tirer 2 flèches sur des balles de tennis de table placées sur la cible. Oups, j'arrive encore à manquer la première balle de quelques millimètres avant de transpercer la seconde en plein centre...

Ensuite Jean-Michel Saive, le perdant pas très rassuré, se place devant la cible les yeux bandés. Pendant ce temps, une seconde cible est placée sur le côté à deux mètres de la première. Le silence se fait... Je tire trois flèches sur cette seconde cible. Jean-Michel Saive peut enfin retirer son bandeau... heureux d'être toujours vivant ! Un grand sourire aux lèvres... il découvre la supercherie !

Voilà, mon rôle est fini et je ne regrette absolument pas de l'avoir accepté. Il ne me reste plus qu'à me démaquiller et à replier le matériel... L'émission a été diffusée le mardi 31 octobre.

Parmi les réactions reçues, je retiendrai celle-ci : "Merci pour la simplicité d'une superbe prestation qui place le tir à l'arc à l'avant de la scène en toute sécurité...". Merci à son auteur.

Sam Kyritsoglou



DECOUVERTE

IFAA (suite et fin)

DISTANCES

Les tirs comprennent 2 "unités" de 14 cibles, donc chaque distance et chaque cible indiquées dans la table suivante seront tirées à deux reprises sur un parcours de 28 cibles.

Pour une cible indiquée avec une seule distance correspondante, les 4 flèches sont tirées de la même position. Quand 2 distances sont indiquées, 2 flèches sont tirées des positions indiquées, et là où 4 distances sont reprises, vous tirez une seule flèche de chaque position indiquée.

LE SCORE

Au niveau des règles du marquage des points, il faut signaler quelques différences mineures par rapport à d'autres tournois de campagne auxquels vous avez sans doute participé. Chaque groupe désignera un capitaine et 2 marqueurs. Le capitaine tranchera la valeur de la flèche quand celle-ci est incertaine. Pour le capitaine, c'est le premier marqueur qui prendra la décision.

- Si votre flèche traverse la cible, vous pouvez tirer une autre flèche marquée.
- Si votre flèche traverse le blason mais est toujours dans la cible, alors la flèche peut être extraite par le capitaine ou son adjoint.
- Un rebond qui a touché la cible peut-être tiré à nouveau.
- Pour les cordons, la flèche doit couper l'anneau du plus haut score pour obtenir ce score maximum.

TIR DE CAMPAGNE			TIR DE CHASSE		
Taille de la cible	Nbre de positions	Distances	Taille de la cible	Nbre de positions	Distances
65 cm	4	80-70-60-50 yrds	65 cm	4	70-65-61-58 yrds
65 cm	1	65 yrds	65 cm	4	64-59-55-52 yrds
65 cm	1	60 yrds	65 cm	4	58-53-48-45 yrds
65 cm	1	55 yrds	50 cm	4	53-48-44-41 yrds
50 cm	4	45-40-35-30 yrds	50 cm	1	48 yrds
50 cm	4	35-35-35-35 yrds	50 cm	1	44 yrds
50 cm	1	50 yrds	50 cm	1	40 yrds
50 cm	1	45 yrds	50 cm	4	36-36-36-36 yrds
50 cm	1	40 yrds	35 cm	4	32-32-32-32 yrds
35 cm	1	30 yrds	35 cm	4	28-28-28-28 yrds
35 cm	1	25 yrds	35 cm	2	23-20 yrds
35 cm	1	20 yrds	35 cm	2	19-17 yrds
35 cm	1	15 yrds	35 cm	2	15-14 yrds
20 cm	4	35-30-25-20 feet	20 cm	1	11 yrds

En conclusion, nous pouvons dire que ces tirs sont très relaxants et agréables car ils ne nécessitent ni arbitre ni règles complexes, vous pouvez donc profiter du cadre et des défis élaborés par les préparateurs des parcours.



Belgium's Best®

We make it *our business* to promote *your business* in the moste delicious way

Your logo on sweets, mints and chocolates.

For more informations:

Joëlle Van Wesemael
Tel: +32 10 84 84 86
joelle@belgiumsbest.com

Kathy Charlier
Tel: +32 10 84 84 85
kathy@belgiumsbest.com

Belgium's Best
Avenue Edison 7 - 1300 Wavre - Belgium
More new ideas at www.belgiumsbest.com

indus

ulysses

incentives & events

Avenue Roi Albert 1er 48 b8 - B-1780 Wemmel
Tél. +32 [2] 451 21 80 - www.ulysses.be
Licence cat. A n° 5253 - IATA 0820059 2

- ✓ Le spécialiste des voyages sportifs et incentives
- ✓ Vos événements sur mesure

We paradise
your wish...



Pascale Petteno

Rue de la Plaine 28
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Tél/Fax : +32 (0)10 86 28 14

GSM : +32 (0) 476 625 475

www.artemis-archery.com

artemis-archery@proximus.be

UNIQUEMENT SUR RDV

Importateur agréé



www.flandersarchery.com

38, rue Emile Basly - 62710 COURRIERES

TÉL : 03 21 40 29 12 - FAX : 03 21 40 31 01

E-mail : archery.flanders@libertysurf.fr



BORDER archery

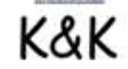


**NOUS SOMMES
EVIDEMMENT
TOUJOURS A VOTRE
SERVICE POUR
DE NOMBREUSES
ANNEES**

Marie Claire Van Stevens
26 x Belgium Champion
Participant Olympic Games '84
4 World Records Dame Master Olympic



**Un choix de 200 arcs
aux meilleurs prix,
33 ans d'expérience et
de plus, un service et
des conseils passionnés
!! BON TIR !!**



Archery Vilvoorde
24 Nolet De Brauwere
1800 Vilvoorde

www.archeryvilvoorde.be

Tel: 02/251.28.47 Fax: 02/253.00.03

Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven
10h - 12h30 et 14h - 19h
Samedi de 9h - 13h
Fermer le Dimanche
Egalement sur rendez-vous

SANS LES ARBITRES, IL N'Y AURAIT PAS DE COMPÉTITIONS OFFICIELLES

Les arbitres forment un groupe de personnes qui, adeptes de tir à l'arc, se mettent au service du sport et des archers. Après avoir satisfait à un examen d'arbitrage basé sur le règlement FITA, durant un an, ils font un stage au sein de différentes compétitions avant d'enfin pouvoir être nommés arbitre.

Pendant toute cette période de stage, les candidats sont jugés sur des critères bien définis tels que leurs connaissances des règles FITA et du RST

Stagiaires ou effectifs, les arbitres partagent avec les organisateurs des responsabilités dans de nombreux domaines :

- les vérifications nécessaires à la sécurité,
- la bonne mise en place du terrain,
- la conformité du matériel utilisé par les archers,
- le bon déroulement de la compétition,
- le suivi des résultats,
- la certification des brevets, étoiles ou records éventuels.

En fin de concours, ils établissent le rapport de compétition qui comporte tous les faits de tirs, les records ou distinctions et toutes les remarques spécifiques à la compétition. Ce rapport doit être signé par les arbitres et candidats, contresigné par l'organisateur et envoyé avec le résultat de la compétition au secrétariat de la ligue.

REMISE À NIVEAU

Tous les ans, un mois avant l'assemblée générale des arbitres, un questionnaire et une demande de ré-accréditation seront expédiés aux arbitres en exercice. Cette forme de



« recyclage » a pour but de rafraîchir les connaissances à propos des évolutions des règlements FITA. Il sera également basé sur des faits de tirs vécus sur nos terrains pendant les compétitions et sera collégalement corrigé lors de l'assemblée générale des arbitres.

EXAMEN D'ARBITRAGE

Pour alléger la tâche des arbitres en place et renforcer l'équipe actuelle, chaque année dans le courant du mois de mars, la ligue recrute de nouveaux candidats.

Quelles que soient vos affinités quant à la pratique d'une discipline spécifique de tir, l'examen comporte tous les volets de l'arbitrage : tir en salle, FITA, field, nature et 3DI.

QUAND ET POURQUOI UN JURY D'APPEL ?

Pour chaque championnat, un jury d'appel de trois personnes est nommé par le comité exécutif natio-

nal ou le CA de la ligue. Les membres du comité d'organisation ou les participants au championnat ne sont pas éligibles. Pour en faire partie, ces personnes doivent être disponibles durant toute la durée de la compétition.

Tout appel contre une situation anormale ou une décision apparemment erronée prise par les organisateurs ou les arbitres doit être présentée par écrit auprès de ce jury.

Dans le cas où cela pourrait affecter la progression d'un athlète entre une phase de la compétition et la phase suivante, l'intention de faire appel doit être exprimée oralement à au moins un arbitre de la compétition 5 minutes après les faits. Cette requête doit être obligatoirement soumise par écrit auprès du jury d'appel dans les 15 minutes suivant l'acte de tir ou la situation de match. Dans tous les championnats seniors, cette démarche engendre le dépôt d'une caution qui actuellement s'élève à 50 euros.

La décision du jury d'appel est définitive, le procès verbal y référant est soumis au requérant, au chef arbitre et à l'organisateur.

Tant que le problème n'a pas été transmis par écrit, le jury d'appel ne prend aucune décision et les membres du jury gardent un devoir de réserve sur tout problème durant la compétition, car si une plainte est introduite, il doivent pouvoir juger en toute impartialité.

Un appel contre la valeur d'une flèche n'est pas recevable.

Patrick Wiggeleer

FIRST

100% SÉCURITÉ

LIFT

100% PROGRESSION



**SOUSCRIPTION OUVERTE
JUSQU'AU 24 AVRIL 2007,
sauf clôture anticipée.**

LIFT Invest 04/2006

Risquée la Bourse ? Pas quand on est bien assuré !

- Profitez des hausses de la Bourse
- Capital 100 % garanti au terme
- Pas de frais d'entrée
- Accessible à tous à partir de 1.000 € seulement

LIFT, la gamme 100 % progression d'Ethias

LIFT Invest 04/2006 est un bon d'assurance de la branche 23 (classe de risque 2 sur une échelle allant de 0 à 6) investi dans un produit structuré garanti par une institution financière notée AA. Ethias ne peut répondre d'une défaillance de cette institution. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance. LIFT Invest 04/2006 vous permet de profiter à l'échéance du montant le plus favorable: soit vous bénéficiez d'un intérêt de 5 % sur base annuelle (calculé entre la date de votre investissement et le 24/04/2007); soit vous profitez des 3 plus hauts sommets boursiers semestriels d'un panier d'actions sur 8 ans.

Pour obtenir les détails de l'offre ainsi qu'un dossier technique complet (conditions générales incluant le règlement de gestion du Fonds d'investissement), contactez-nous gratuitement et sans engagement.

0800 32 330

www.ethias.be

ethias
ASSURANCE